



## PROGRAMME DES OBSERVATEURS DE PECHE INDUSTRIELLE



# ETAT DES LIEUX DES CAPTURES INDUSTRIELLES NATIONALES ANNEE 2015

## SOMMAIRE

Résumé .....	2
Le Programme des Observateurs de Pêche.....	4
Refonte du Programme .....	5
2015 : Evaluation de la Capture .....	6
Principes de base.....	6
Limites de la démarche et méthode de reconstitution .....	6
Estimation de la Capture .....	7
1. Capture retenue : Production .....	8
2. Capture rejetée : Rejets .....	10
3. Distinction Pêche Crevettière et Pêche Poissonnière .....	11
4. Distinction Pêche poissonnière Pélagique et Pêche poissonnière Semi-pélagique .....	12
Espèces Sensibles Capturées.....	13
Dauphins .....	14
Tortues .....	16
Raies .....	20
Requins .....	26
Especes rares et Connaissances biologiques .....	32
Conditions à Bord .....	34
Engins de pêche.....	34
Transbordements .....	36
Conditions sanitaires .....	36
Pollution .....	39
Alcool et violence .....	40
Insécurité et harcèlement des Observateurs.....	41



## RESUME

En 2015, la flotte de pêche industrielle nationale gabonaise était constituée de 22 navires pêchant de manière active dans les eaux territoriales du pays. Durant la saison de pêche 2015 (de mars à décembre), le Programme des Observateurs de pêche industrielle a réalisé 75 marées à bord de ces navires dont 74 effectives.

Ces missions ont permis d'évaluer la capture de la pêche industrielle, en s'intéressant à la totalité des captures et aux espèces dont les rôles écologiques sont importants pour la stabilité des écosystèmes marins.

Grâce aux données récoltées par les Observateurs de manière continue, la capture nationale de la saison complète peut être reconstituée.

Ainsi, en 2015, il est possible d'estimer que :

- **12 600 tonnes de ressources halieutiques** ont été pêchées dont :
  - o **7 900 tonnes retenues** pour la production ;
  - o et **4 700 tonnes rejetées** à la mer.
- des milliers d'espèces sensibles ont également été capturées dont :
  - o **113 dauphins** ;
  - o **1 561 tortues** ;
  - o **2 536 raies** ;
  - o et **9 929 requins**.
- les conditions de pêche et la sécurité à bord sont inadaptées.

2

Ce rapport dresse un **état des lieux des captures** de la flotte industrielle nationale sur les ressources halieutiques du Gabon en 2015 et **démontre** :

1. la **non-sélectivité des engins et des pratiques** de pêche ;
2. et le **non-respect des normes** de cette activité (hygiène, sécurité, environnement, comportement).

*Un sincère et profond merci aux Observateurs pour le professionnalisme, le sérieux, l'implication et l'intégrité dont ils font preuve chaque jour dans des conditions difficiles. Sans ces qualités, ces données et bien d'autres ne pourraient être collectées.*



# LA PECHE INDUSTRIELLE NATIONALE EN 2015



3

**12 600 tonnes pêchées**



**dont**

**7 900 tonnes retenues**



**4 700 tonnes rejetées**



**ET**

**113**



**Dauphins**

**1 561**



**Tortues**

**2 536**



**Raies**

**9 929 Requins**



# LE PROGRAMME DES OBSERVATEURS DE PECHE

## Contexte

L'océan mondial est d'une importance capitale puisqu'il :

- fournit **2/3 du dioxygène** à la planète grâce au phytoplancton ;
- **stocke 500 millions de tonnes de carbone chaque année**, soit plus de 1,5 milliard de tonnes de dioxyde de carbone retiré de l'atmosphère ;
- **assure la sécurité alimentaire de 40% de la population humaine mondiale** ;
- **offre une part importante des 50% de médicaments** d'origine naturelle ;
- **assure 85% du trafic international de marchandises** ;
- et **fournit des emplois à plus de 200 millions de personnes**.

Pourtant, l'océan est **surexploité** : la disparition des espèces marines est encore plus importante que celle de n'importe quel autre écosystème. A l'heure actuelle, on estime que **80% des populations de poissons sont surexploitées** (FAO, 2008). Globalement, **1 espèce de poisson sur 3 est menacée d'extinction** et la moitié parvient tout juste à renouveler sa population. Depuis 1950, 7% des espèces marines ont totalement disparues et 29% des 600 espèces pêchées dans le monde sont en voie d'extinction. La pêche industrielle, qui **représente 1% des bateaux, prélève à elle seule 50% des poissons pêchés**.

Situé sur l'équateur, le Gabon est le point de rencontre de grands courants marins et ses conditions naturelles permettent le développement d'écosystèmes indispensables pour la régénération des stocks de poissons (mangroves, coraux...), véritables nurseries pour une vaste diversité d'espèces mais d'une grande fragilité.

4

Gérer de manière durable les ressources marines au Gabon, et donc les stocks de poissons, est d'une importance capitale afin :

- d'assurer la sécurité alimentaire de la population ;
- de maintenir les services rendus par l'océan grâce à la biodiversité qu'il abrite ;
- de contribuer à la diversification de l'économie du pays à travers la filière des ressources halieutiques.

## Objectifs

Le Programme des Observateurs de Pêche a été mis en place en novembre 2011 au sein de la *Direction Générale des Pêches et de l'Aquaculture* afin de permettre le **suivi**, le **contrôle** et la **surveillance** de la pression exercée par la pêche industrielle sur les ressources marines.

## Bref historique

Fruit de la collaboration entre la Direction Générale des Pêches et de l'Aquaculture (DGPA), le *Partenariat Tortues Marines* et la *National Oceanic and Atmospheric Administration* (NOAA), le Programme des Observateurs de Pêche a vu le jour en novembre 2011. Géré par la DGPA, une Cellule de Coordination (Coordinateur -Jean-Noël BIBANG-, Chargée logistique et organisation -Pulchérie MENGUE M'ADZABA- et Responsable saisie de données -Davy ANGUEKO) a permis de réaliser une trentaine de marées jusqu'en octobre 2013, date à laquelle les activités se sont arrêtées.

Bien que l'intérêt de ce Programme soit certain, il a rencontré des difficultés (organisation des activités, formation des Observateurs, gestion et analyse des données...) qui ont menacées sa viabilité. Ainsi, au cours de l'année 2013, le *Partenariat Tortues Marines* puis la *Wildlife Conservation Society* (WCS) ainsi que l'*Initiative Présidentielle Gabon Bleu* se sont fixés comme objectif de redynamiser ce Programme.



## REFONTE DU PROGRAMME

A partir de janvier 2014, le Programme a été remodelé. Depuis lors, deux objectifs majeurs sont suivis et développés afin d'assurer son efficacité et sa viabilité :

1. disposer d'un corps permanent de 30 Observateurs ;
2. développer l'expertise des Observateurs.

Ces objectifs sont mis en œuvre grâce à un **plan de recrutement** et un **plan de formation continue**.

Depuis janvier 2014, le Programme s'organise autour de trois aspects :

1. **Supervision** : DGPA et Agence Nationale des Pêches et de l'Aquaculture (ANPA) ;
2. **Administratif** : ONG gabonaise Aventures Sans Frontières (ASF) ;
3. **Technique et scientifique** : Partenariat Tortues Marines puis ONG internationale Wildlife Conservation Society – Programme Gabon (WCS Gabon).

### Composition du corps des Observateurs

Fin 2015, le Programme est composé de 21 Observateurs :

- **3 anciens recrutés** avant 2014 ;
- **18 recrutés** en 2015 et sous contrats.

5

### Composition de la flotte de pêche industrielle nationale

Au cours de l'année 2015, 23 navires industriels ont obtenu une licence de pêche. Cependant, le navire 'Efack 1' de l'armateur 'Interco' a rencontré des avaries techniques entraînant l'arrêt de ses activités au cours de sa première marée.

22 navires ont donc pêchés de manière continue en 2015.

Armateur	Effectif	Licence	Pêche	Navire
INTERCO	1	Crevette	Démersale	Efack 1
AMERGER	3	Crevette	Démersale	Amerger 7 / Rénovation 2 / Valérie
APG	1	Poisson	Semi-pélagique	Pêcheur 2
SIGAPÊCHE	8	Poisson	Semi-pélagique	Jin Li 918 / 958 / 959 Guoji 809 / 968 / 969
			Pélagique	Guoji 826 & 827
SOCIPEG	10	Poisson	Semi-pélagique	Leconi 1 / 2 / 6 / 7 / 8 / 9
			Pélagique	Lian Peng Yu 809 / 810 / 811 / 812

### Marées réalisées en 2015

De mars à décembre 2015, **75 marées ont été effectuées** par les Observateurs **dont 74 effectives** (cf. Annexe 1 – Marées réalisées en 2015). Aucune marée n'a été réalisée en janvier et février puisque les navires de pêche étaient en carénage et les licences de pêche non-signées.



# 2015 : EVALUATION DE LA CAPTURE

## Principes de base

La démarche d'évaluation de la capture de la flotte industrielle suit un protocole d'échantillonnage scientifique (cf. Annexe 2 – Protocole Pêche côtière) et repose sur deux objectifs essentiels :

1. **Estimer la capture totale** : capture retenue + capture rejetée ;
2. **Quantifier les prises accessoires** en s'intéressant principalement aux groupes d'espèces sensibles.

A ces deux aspects, un troisième peut s'ajouter :

3. **Dresser un état des lieux qualitatif de la flotte** selon le type de pêche, les conditions à bord, les engins, etc.

Pour l'année 2015, le Programme des Observateurs gabonais s'est intéressé à ces trois points.

## Limites de la démarche et méthode de reconstitution

**Représentativité des données** : les Observateurs ont suivi 75 marées au cours de l'année 2015 sur tout type de pêche (crevettière, poissonnière pélagique et poissonnière semi-pélagique). Cette couverture des navires représente 34% de la flotte disposant d'une licence de pêche, soit un peu plus du tiers de la couverture totale. Bien que des variations ponctuelles soient toujours possibles, la présence régulière et continue des Observateurs à bord des navires permet d'estimer la capture pour la globalité de la flotte et réduit grandement la potentialité de tels événements.

**Reconstitution des données** : selon Daniel Pauly et Dirk Zeller<sup>1</sup>, quand une donnée n'est pas disponible, il n'est pas approprié d'entrer 'NA' ou 'aucune donnée' dans la base de données puisque ces entrées seront transformées en zéro, ce qui est une mauvaise estimation de la capture. A la place, la meilleure estimation possible doit être insérée, à condition que le type de pêche soit connu.

Dans notre cas, cette logique a été suivie afin de combler une donnée manquante au cours d'une marée effectuée par un Observateur, grâce aux autres marées réalisées. Les données ont ensuite été extrapolées selon le type de pêche (crevettière, poissonnière pélagique ou poissonnière semi-pélagique) afin de reconstruire une estimation globale de capture qui prenne en compte ces différences et soit la plus proche de la réalité.

**Extrapolation** : pour 2015 il n'a pas été possible d'obtenir par l'administration des pêches le détail de l'ensemble des marées effectuées par navire. L'extrapolation a été réalisée par type de pêche (13 navires semi-pélagiques, 6 pélagiques et 3 crevettiers démersaux) en partant du postulat que chaque navire a réalisé une marée par mois (en moyenne une marée dure 25 à 30 jours) pendant 10 mois qu'a duré la saison de pêche 2015. A partir des marées sur lesquelles des Observateurs étaient embarqués, la capture annuelle de chaque type de pêche (avec et sans Observateur) a été extrapolé.

<sup>1</sup> Pauly, D. & Zeller, D. Catch restorations reveal that global marine fisheries catches are higher than reported and declining. Nat. Commun. 7:10244 doi : 10.1038/ncomms10244 (2016)



## ESTIMATION DE LA CAPTURE

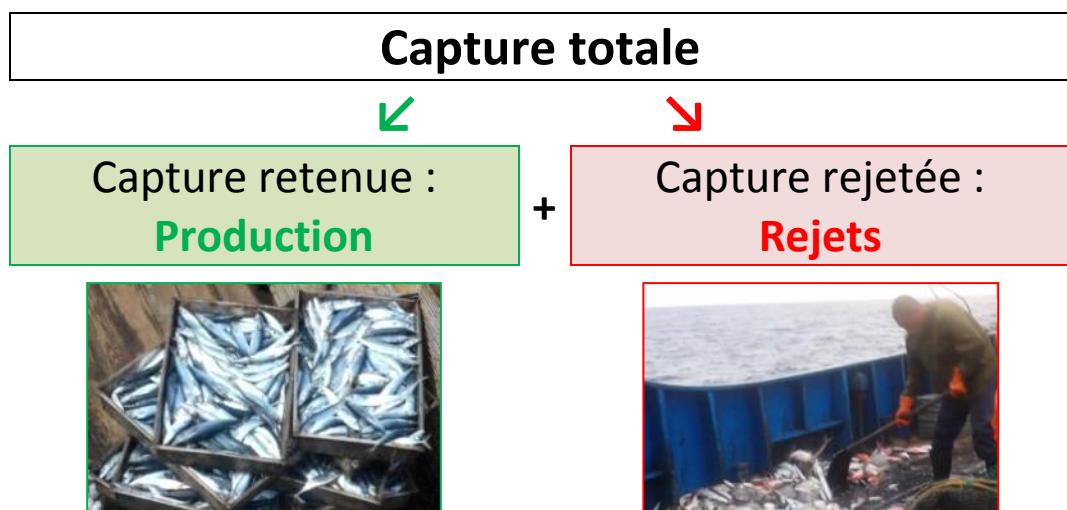
La capture totale est évaluée en faisant la somme de la capture retenue et de la capture rejetée : Capture **totale** = capture **retenue** + capture **rejetée**.

### Capture retenue : Production

Il s'agit de la proportion de capture gardée par l'équipage et placée dans les cales. Les spécimens retenus sont mis en carton par espèce et calibre ou conservés tel quel pour ceux de grande taille. La capture retenue correspond à la production du navire de pêche.

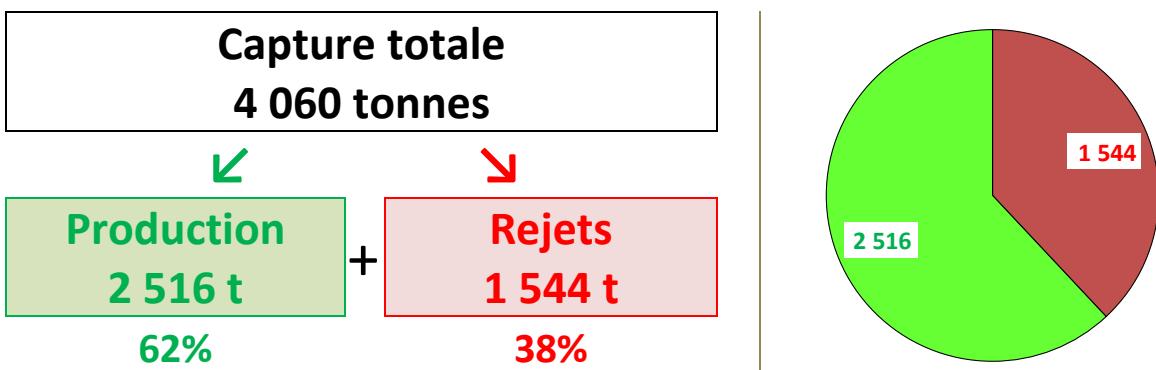
### Capture rejetée : Rejets

Il s'agit des espèces et/ou individus non-ciblés, capturés à cause de la non-sélectivité de l'engin, morts inutilement suite à la capture –directement ou suite au traumatisme de la capture– et rejetés à l'eau. Les rejets représentent le ‘gâchis’ et comprennent les spécimens des espèces visées dont la taille n'est pas conforme et d'autres espèces non-consommables ou qui n'ont pas de marché.



Ainsi, sur les 74 marées effectives pour lesquelles des Observateurs étaient à bord des navires, la **capture totale a représentée 4 060 tonnes** avec :

- **2 516 tonnes de capture retenue, soit 62% ;**
- et **1 544 tonnes de capture rejetée, soit 38%.**



**Extrapolation :** En extrapolant à toute la saison 2015, la capture totale représenterait pas moins de 12 635 tonnes pour **7 910 tonnes de production, soit 62% de la capture totale** et **4 725 tonnes de rejets, soit 38% de la capture totale.**



## 1. Capture retenue : Production

Au cours des 74 marées effectives auxquelles ont participé les Observateurs, 10 784 lancés ont été réalisés pour une capture totale recensée de 4 060 tonnes. **La capture retenue sur les navires suivis représente 2 516 tonnes, soit 62% de la capture totale.**

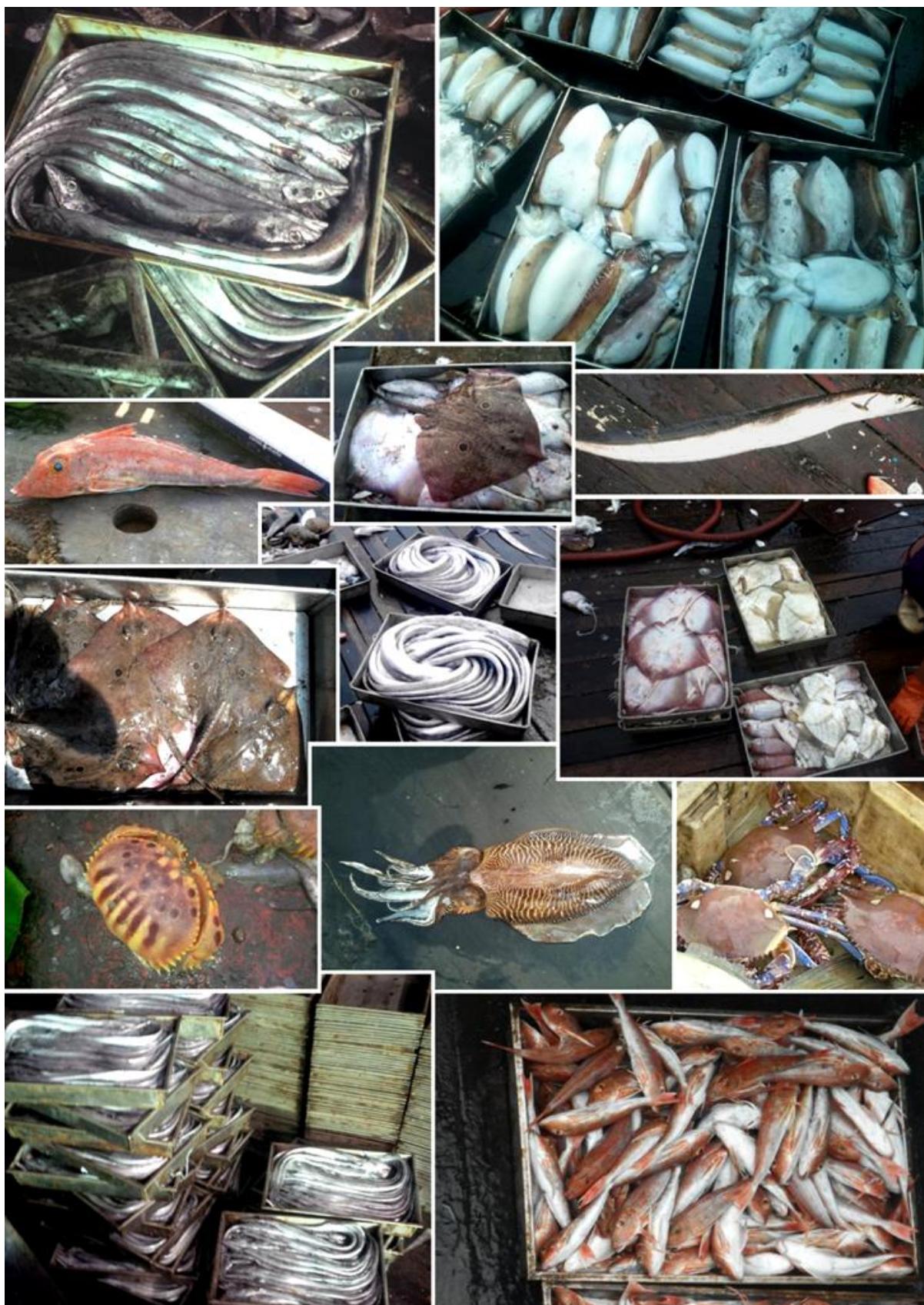
De nombreuses familles sont retenues sans être présentes sur le marché local (cf. ci-après).

**Extrapolation :** En extrapolant à toute la saison, **la capture retenue en 2015 représenterait 7 910 tonnes** pour une capture totale de 12 635 tonnes.



**Note production :** De nombreuses familles sont retenues par les navires et représentent des tonnes de production sans toutefois être répandues sur les marchés locaux. Il s'agit notamment des Grondins (*Triglidae*), de petites Raies (*Rajidae*), de Sabres (*Trichiuridae*), de Seiches (*Sepiidae*), de Crabes (*Calappidae* et *Portunidae*).

Puisqu'elles sont conservées mais semblent absentes du marché local, ces familles sont certainement exportées et n'assurerait pas la sécurité alimentaire du pays : le suivi de la chaîne de production dans les usines de pêche permettrait d'identifier la filière de vente.



## 2. Capture rejetée : Rejets

Sur les 4 060 tonnes pêchées en présence des Observateurs, **les rejets représentent 1 544 tonnes, soit 38% de la capture totale.** Ces rejets concernent principalement les spécimens de petite taille, donc majoritairement des juvéniles. Ceci peut fortement affecter la capacité reproductrice des espèces et la régénération des stocks.

**Extrapolation :** En extrapolant à la capture de toute la saison, **la capture rejetée représenterait 4 725 tonnes en 2015** pour une capture totale de 12 635 tonnes.



### 3. Distinction Pêche Crevettière et Pêche Poissonnière

Les flottes crevettière et poissonnière font toutes deux énormément de rejets puisque 38% de la pêche est rejetée, toutes les flottes confondues. En terme de proportion production / rejets, une nette différence apparaît néanmoins entre la flotte crevettière et la poissonnière.

15 marées ont été réalisées avec un Observateur à bord sur la flotte crevettière constituée de 3 navires (4 navires avaient obtenus la licence crevette mais Efack 1 a rencontré des avaries l'empêchant de continuer son activité. Ce navire n'a effectué qu'une seule marée pendant laquelle un Observateur était à bord). Au cours des 15 marées avec Observateur, 2 812 lancés ont été réalisés pour **une capture totale de 554 tonnes comprenant :**

- **une capture retenue de 221 tonnes, soit 40% de la capture totale ;**
- et **une capture rejetée de 333 tonnes, soit 60% de la capture totale.**

59 marées avec Observateur ont été réalisées sur la flotte poissonnière constituée de 19 navires. Pendant les 59 marées avec Observateur, 7 972 lancés ont été réalisés pour **une capture totale de 3 506 tonnes comprenant :**

- **une capture retenue de 2 295 tonnes, soit 65% de la capture totale ;**
- et **une capture rejetée de 1 211 tonnes, soit 35% de la capture totale.**



**Etat des captures de la flotte  
crevettière en 2015**

**Capture totale  
2 812 tonnes**

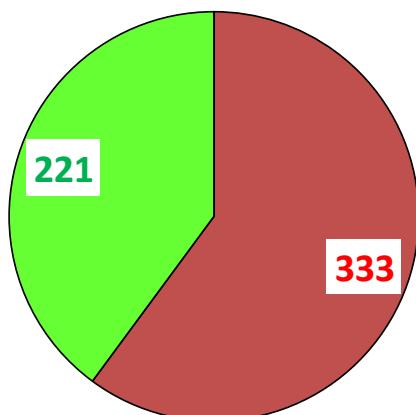
↙ ↘

**Production  
221 t**

**Rejets  
333 t**

**40%**

**60%**



**Extrapolation :** la flotte crevettière de 2015 représenterait une capture totale de 1145 tonnes avec **457 tonnes de production** et **688 tonnes de rejets**.



**Etat des captures de la flotte  
poissonnière en 2015**

**Capture totale  
3 506 tonnes**

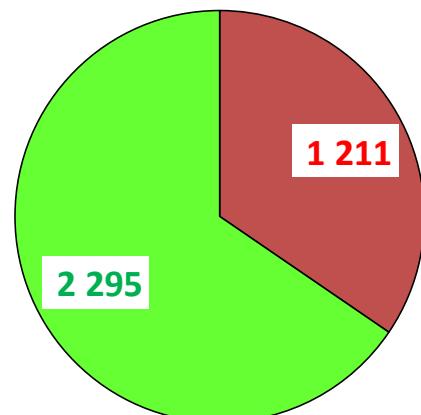
↙ ↘

**Production  
2 295 t**

**Rejets  
1 211 t**

**65%**

**35%**



**Extrapolation :** la flotte poissonnière de 2015 représenterait une capture totale de 11 490 tonnes avec **7 453 tonnes de production** et **4 037 tonnes de rejets**.



#### 4. Distinction Pêche poissonnière Pélagique et Pêche poissonnière Semi-pélagique

En terme de proportion production / rejets, peu de différences apparaissent entre la flotte des navires pélagiques et celle des navires semi-pélagiques.

Les tendances entre ces deux flottes sont les suivantes :

- 29 marées au cours desquelles les Observateurs étaient présents sur la flotte poissonnière pélagique constituée de 6 navires (Guoji 826 / 827 et Lian Peng Yu 809 / 810 / 811 / 812) avec 2 863 lancés réalisés pour **une capture totale de 1 636 tonnes** composée de :
  - o **1 101 tonnes de production, soit 67% ;**
  - o **et 535 tonnes de rejets, soit 33%.**
- 30 marées avec des Observateurs à bord de la flotte poissonnière semi-pélagique constituée de 13 navires (Pêcheur 2, Jin Li 918 / 958 / 959, Guoji 809 / 968 / 969 et Leconi 1 / 2 / 6 / 7 / 8 / 9) avec 5 109 lancés réalisés pour **une capture totale de 1 871 tonnes** composée de :
  - o **1 194 tonnes de production, soit 64% ;**
  - o **et 676 tonnes de rejets, soit 36%.**

##### Etat des captures des poissonniers pélagiques

**Capture totale  
1 636 tonnes**

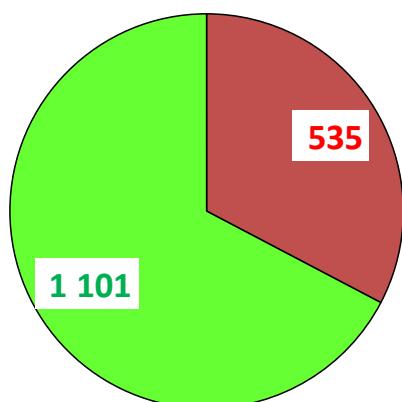


**Production  
1 101 t**



**Rejets  
535 t**

**67%**



**Extrapolation :** pour 2015, la capture totale des poissonniers pélagiques représenterait 3 384 tonnes avec **2 277 tonnes de production** et **1 107 tonnes de rejets**.

##### Etat des captures des poissonniers semi-pélagiques

**Capture totale  
1 871 tonnes**

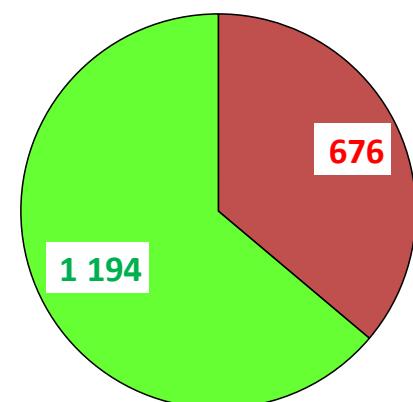


**Production  
1 194 t**



**Rejets  
676 t**

**64%**



**Extrapolation :** pour 2015, la capture totale des poissonniers semi-pélagiques représenterait 8 106 tonnes avec **5 176 tonnes de production** et **2 930 tonnes de rejets**.



## ESPECES SENSIBLES CAPTUREES

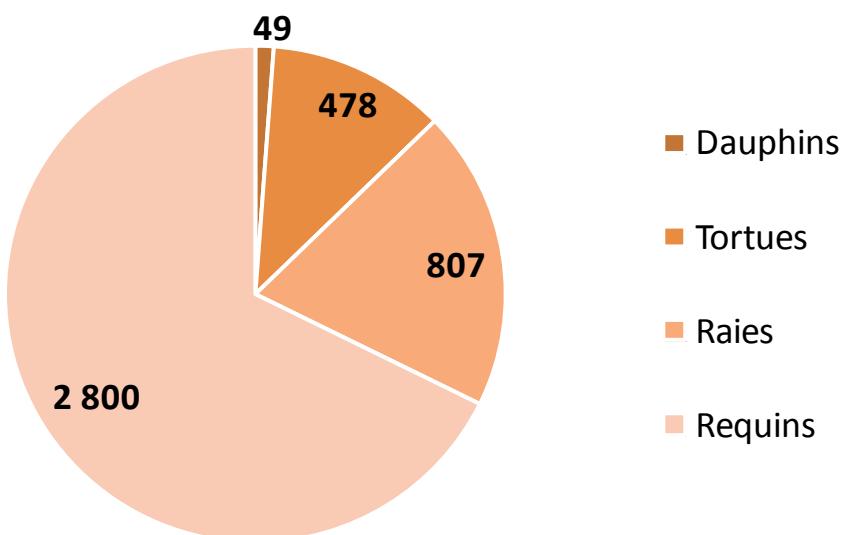
Les espèces sensibles sont distinguées en 4 groupes :

- mammifères marins (dauphins) ;
- tortues ;
- raies ;
- requins.

**4 134 individus d'espèces sensibles ont été recensés par les Observateurs** au cours des 74 marées effectives pour lesquelles ils étaient à bord.

Bien que des captures d'espèces sensibles aient volontairement été dissimulées aux Observateurs par les équipages, un certain nombre a tout de même pu être recensé. Les chiffres exposés ne représentent donc pas l'ensemble de la réalité mais le minimum de capture pour ces groupes sensibles.

	Recensement sur 74 marées	Extrapolation pour l'année 2015	Pourcentage	13
Dauphins	<b>49</b>	<b>113</b>	1%	
Tortues	<b>478</b>	<b>1 561</b>	11%	
Raies	<b>807</b>	<b>2 536</b>	18%	
Requins	<b>2 800</b>	<b>9 929</b>	70%	
<b>Total</b>	<b>4 134</b>	<b>14 139</b>		



**Extrapolation :** En extrapolant à la capture de toute la saison, les **espèces sensibles capturées représenteraient 14 139 individus** pour l'ensemble des marées réalisées par les navires en 2015.



## Dauphins

**49 dauphins ont été recensés, dont 48 morts, tous sur les poissonniers.**

**90% des dauphins ont été recensés sur les poissonniers pélagiques** et cela semble logique puisque les navires pélagiques ciblent des familles de poissons qui sont la nourriture des dauphins (exemple *Clupeidae*, *Carangidae*...). Puisque les chaluts ne sont pas sélectifs, en attrapant les poissons pélagiques, les filets capturent également leurs prédateurs naturels que sont les dauphins. **Les coups de chalut des poissonniers pélagiques durent en moyenne 3h, les dauphins meurent donc étouffés dans les filets et arrivent morts sur le pont.**

Quantité			
V	C	M	NA
Pêchée	1	48	
Tendance	↓	↓	
Rejetée	1	48	

V : vivant / C : comateux / M : mort / NA : pas de donnée

14

### Distinction pêche Pélagique / pêche Semi-pélagique

Une très nette différence apparaît entre la flotte pélagique et celle semi-pélagique :

- sur les 29 marées réalisées par les **poissonniers pélagiques** en présence d'un Observateur (6 navires : Guoji 826 / 827 et Lian Peng Yu 809 / 810 / 811 / 812) **43 dauphins ont été tués et 1 seul rejeté comateux** au cours des 2 863 lancés ;
- sur les 30 marées réalisées par les **poissonniers semi-pélagiques** en présence d'un Observateur (13 navires : Pêcheur 2, Jin Li 918 / 958 / 959, Guoji 809 / 968 / 969 et Leconi 1 / 2 / 6 / 7 / 8 / 9) **5 dauphins ont été tués** au cours des 5 109 lancés.

**44 dauphins recensés  
sur la flotte pélagique**

Guoji 826 / 827  
Lian Peng Yu 809 / 810 / 811 / 812

**Flotte de 6 navires  
29 marées**

**44 dauphins**



**Comateux**

**1**

**2%**



**Mort**

**43**

**98%**

**5 dauphins recensés  
sur la flotte semi-pélagique**

Pêcheur 2, Jin Li 918 / 958 / 959, Guoji 809 / 968 / 969 et Leconi 1 / 2 / 6 / 7 / 8 / 9

**Flotte de 13 navires  
30 marées**

**5 dauphins**



**Vivant**

**0**

**0%**



**Mort**

**5**

**100%**

**Extrapolation :** En extrapolant à la flotte de toute la saison de pêche 2015, les **49 dauphins** recensés représenteraient moins de la moitié des dauphins tués en 10 mois d'activité.





## Tortues

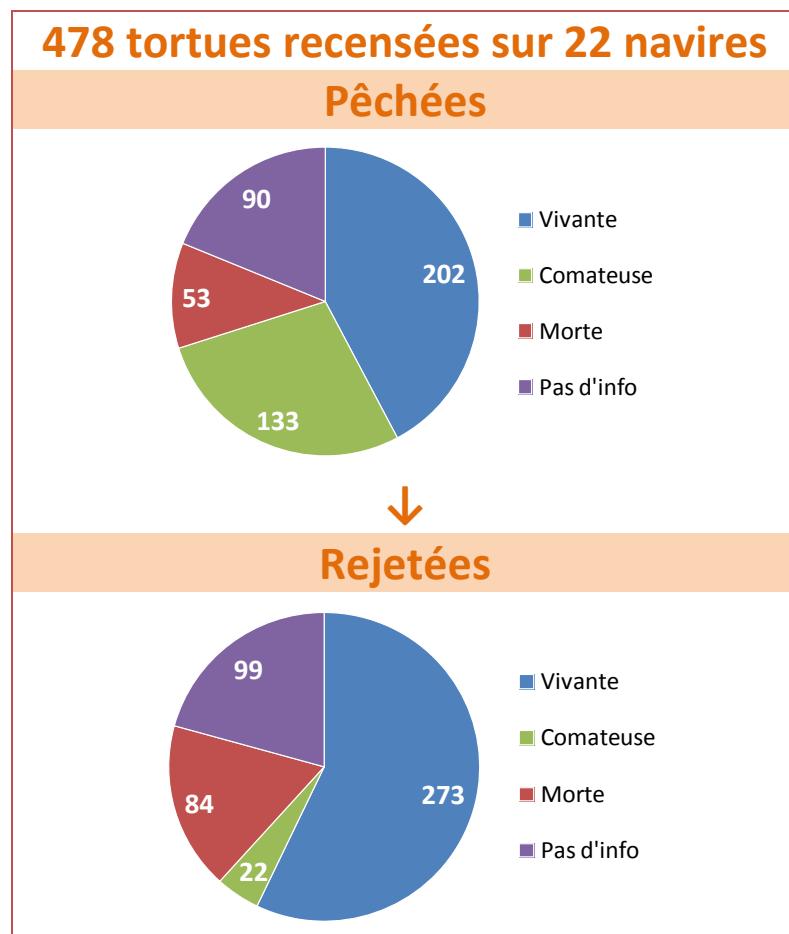
**478 tortues marines ont été recensées dont 84 rejetées mortes, soit 18%.**

Notre connaissance biologique actuelle ne nous permet pas d'affirmer que les tortues réanimées survivent sur le long terme. Les lésions provoquées sur leur organisme à cause du changement brutal de pression entre les profondeurs où elles sont capturées et la surface entraînent certainement des hémorragies internes (régulièrement, des tortues sont observées avec du sang ou de la lymphe s'écoulant des narines et des yeux, issus de saignements internes). **Si les tortues réanimées sont bel et bien vouées à la mort malgré leur réanimation, 164 individus auraient été tués par la capture, soit plus du tiers, sans même prendre en compte celles rejetées par l'équipage qui représentent 1/5 des tortues recensées, comme en témoigne le tableau et graphique ci-dessous.**

	Quantité			
	V	C	M	NA
Pêchée	202	133	53	90
Tendance	↓	↙ ↘ ↗	→	↓ ↘ ↓
Rejetée	273	22	84	99

V : vivant / C : comateux / M : mort / NA : pas de donnée

16



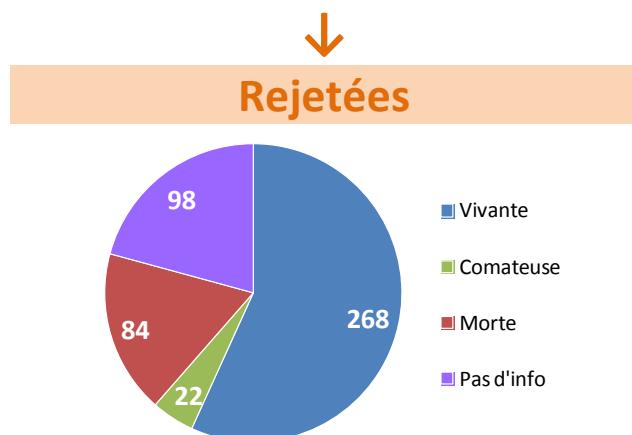
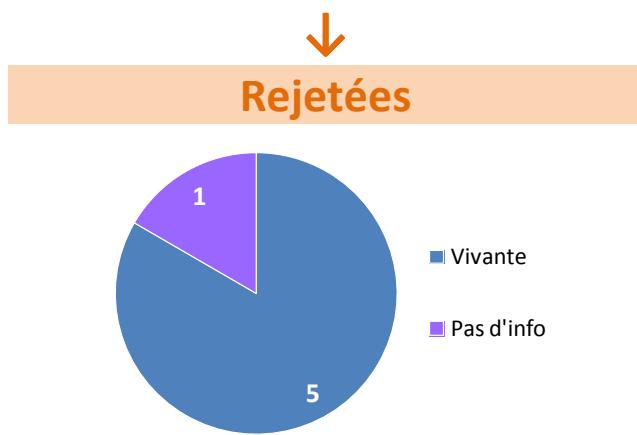
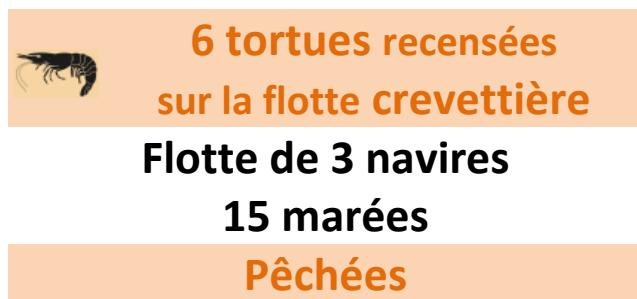
Note : Si la réanimation a réussi, la tortue se retrouve dans la catégorie 'vivante' lors du rejet. Si la réanimation n'a pas réussi, elle se retrouve dans la catégorie 'comateuse' ou 'morte'. Si la tortue a été rejetée par l'équipage durant la réanimation, elle se retrouve dans la catégorie 'NA' / 'pas d'info'.

**Extrapolation :** En extrapolant à la flotte de toute la saison de pêche 2015, les 478 tortues recensées représenteraient moins du tiers de l'ensemble des tortues capturées.



### Distinction pêche crevettière / pêche poissonnière

Si l'on distingue les crevettiers des poissonniers, les proportions changent radicalement puisque les crevettiers possèdent des Dispositif d'Exclusion des Tortues (TED) sur leurs chaluts tandis que les poissonniers en sont dépourvus : **6 tortues ont été recensées sur les crevettiers**, pêchées par le « chalut test » **contre 472 sur les poissonniers**.



**Extrapolation :** pour toute la saison, les **6 tortues capturées par les crevettiers** représenteraient **1/2 de la capture réelle**, soit **moins de 1%** des tortues capturées par la flotte nationale.

**Extrapolation :** pour toute la saison, les **472 tortues capturées par les poissonniers** représenterait **moins de 1/2 de la capture réelle**, soit **plus de 99%** des tortues capturées par la flotte nationale.

Les poissonniers ne réalisent pas une pêche sélective puisque 472 tortues ont été capturées en 59 marées (moins de  $\frac{1}{2}$  des marées poissonnières de l'année). Par opposition, les crevettiers sont plus sélectifs puisque seules 6 tortues ont été capturées en 15 marées ( $\frac{1}{2}$  des marées crevettières de l'année).

Les Dispositifs d'Exclusion des Tortues (TED) sont efficaces puisque moins de 1% des tortues capturées l'ont été par les crevettiers, et ce uniquement par le chalut-test dépourvu de TED.

**Note réanimation :** Les tortues marines sont intégralement protégées par la loi gabonaise mais elles sont régulièrement capturées par la flotte poissonnière. Seul le Capitaine du Guoji 827 de Sigapêche a participé à leur réanimation ; tous les autres équipages rejettent les tortues à la mer sans ménagement et sans les réanimer lorsque cela serait nécessaire.



## Distinction pêche poissonnière Pélagique / pêche poissonnière Semi-pélagique

Bien que certaines données sur les tortues n'ont pu être collectées car les équipages les rejettent sans laisser les Observateurs effectuer leur travail, de nettes différences apparaissent entre la flotte pélagique et semi-pélagique.

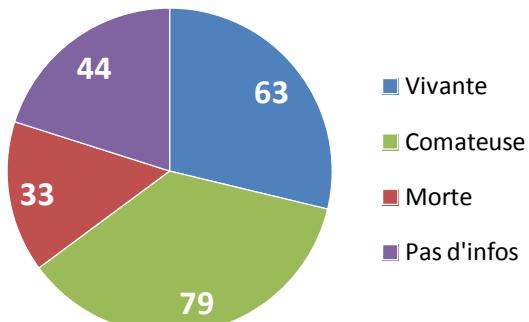
### 219 tortues recensées sur la flotte pélagique

Guoji 826 / 827  
Lian Peng Yu 809 / 810 / 811 / 812

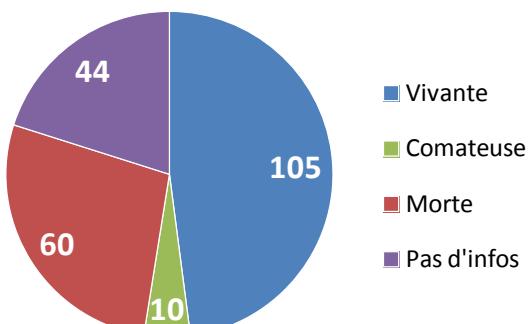
**Flotte de 6 navires**

**29 marées**

#### Pêchées



#### Rejetées



**Extrapolation :** pour 2015, les 219 tortues capturées par les poissonniers pélagiques représenteraient 1/2 de la capture réelle, soit moins de 30% des tortues capturées par toute la flotte.

Les tortues capturées par la flotte pélagique et rejetées mortes représentent 1/3 des tortues capturées tandis que pour la flotte semi-pélagique les tortues rejetées mortes représentent 1/10 des tortues capturées. Cette différence semble liée à la durée des coups de chalut :

- puisque la flotte pélagique réalise des coups de chalut d'une durée moyenne de 3h, les tortues emprisonnées dans les filets se noient sans possibilité de réanimation ;
- la flotte semi-pélagique réalise des coups de chalut d'une durée moyenne d'1h30, les tortues emprisonnées peuvent être réanimées.

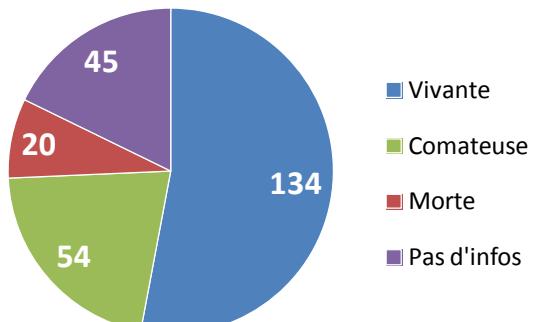
### 253 tortues recensées sur la flotte semi-pélagique

Pêcheur 2, Jin Li 918 / 958 / 959, Guoji 809 / 968 / 969 et Leconi 1 / 2 / 6 / 7 / 8 / 9

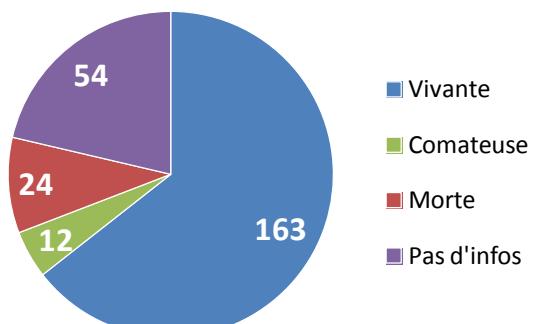
**Flotte de 13 navires**

**30 marées**

#### Pêchées

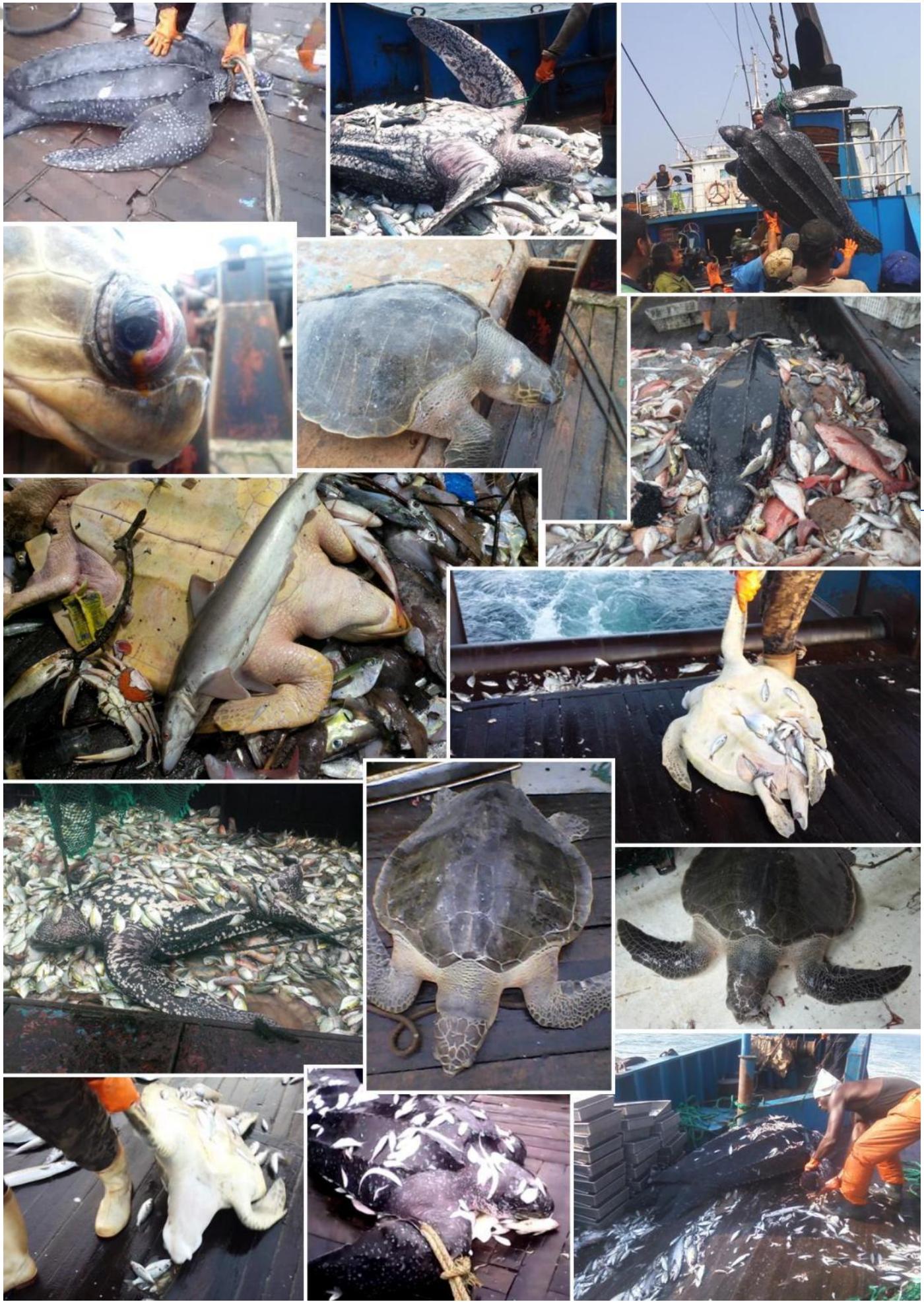


#### Rejetées



**Extrapolation :** pour 2015, les 253 tortues capturées par les poissonniers semi-pélagiques représenteraient 1/4 de la capture réelle, soit 70% des tortues capturées par toute la flotte.





19



Programme des Observateurs de pêche industrielle  
Etat des lieux des Captures Industrielles Nationales 2015

## Raies

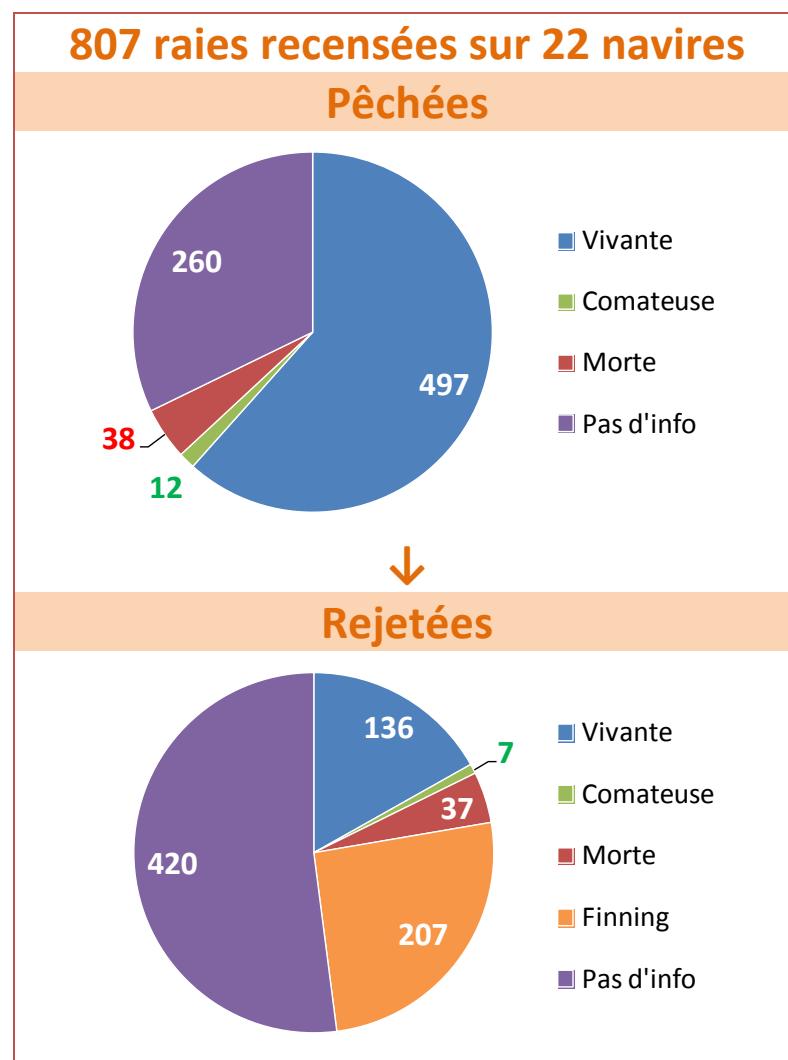
**807 raies ont été recensées dont 244 tuées, soit 30%.**

**207 individus ont été observées se faire découper les nageoires, ailes ou même totalement débiter, soit 25%. Si l'on ajoute à cela les raies mortes sans se faire découper, le nombre de raies tuées atteint 244 individus, soit 30%.**

Les équipages dissimulent un grand nombre de raies (420 rejets sans information enregistrées pour les trois flottes additionnées) car ils veulent leur découper les ailerons : nous ne pouvons identifier leur devenir.

	Quantité				
	V	C	M	F	NA
Pêchée	497	12	38	-	260
Tendance	↓ → → →	↖ ↓ ↘ →	↓ ↘ →	→	↓
Rejetée	136	7	37	207	420

V : vivant / C : comateux / M : mort / F : finning / NA : pas de donnée



**Extrapolation :** En extrapolant à la flotte de toute la saison de pêche 2015, les **807 raies** recensées représenteraient le tiers de l'ensemble des raies capturées.



### Distinction par type de pêche

Bien que de nombreuses raies ne disposent pas d'informations car elles ont été dissimulées par les équipages, cette dissimulation a été constante. Les quelques proportions enregistrées sont donc intéressantes à illustrer.

#### 412 raies recensées sur les poissonniers pélagiques

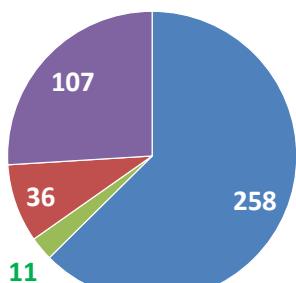
Guoji 826 / 827  
Lian Peng Yu 809 / 810 / 811 / 812

Flotte de 6 navires

29 marées

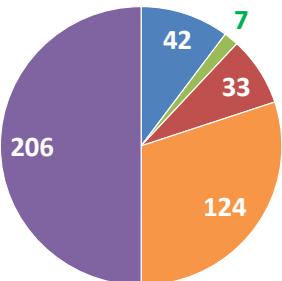
#### Pêchées

■ Vivante ■ Comateuse  
■ Morte ■ Pas d'info



#### Rejetées

■ Vivante ■ Comateuse  
■ Morte ■ Finning  
■ Pas d'info



**Extrapolation :** les 412 raies représenteraient 1/2 de la capture réelle, soit 34% de toutes les raies capturées.

#### 383 raies recensées sur les poissonniers semi-pélagiques

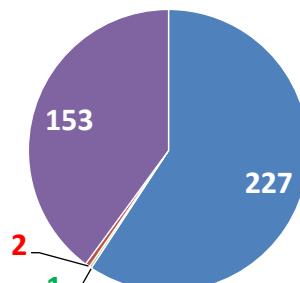
Pêcheur 2, Jin Li 918 / 958 / 959,  
Guoji 809 / 968 / 969  
et Leconi 1 / 2 / 6 / 7 / 8 / 9

Flotte de 13 navires

30 marées

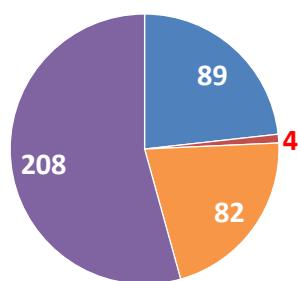
#### Pêchées

■ Vivante ■ Comateuse  
■ Morte ■ Pas d'info



#### Rejetées

■ Vivante ■ Morte  
■ Finning ■ Pas d'info



**Extrapolation :** les 383 raies représenteraient 1/4 de la capture réelle, soit 65% de toutes les raies capturées.

#### 12 raies recensées sur les crevettiers démersaux

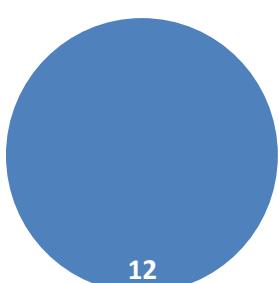
Amerger 7 / Rénovation 2 / Valérie

Flotte de 3 navires

15 marées

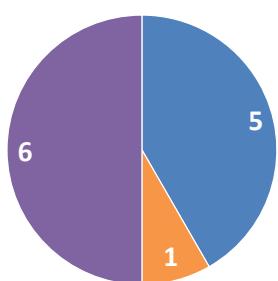
#### Pêchées

Vivante



#### Rejetées

■ Vivante ■ Finning ■ Pas d'info



**Extrapolation :** les 12 raies représenteraient 1/2 de la capture réelle, soit 1% de toutes les raies capturées.

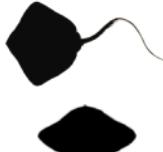
Le tiers des raies capturées sur les poissonniers pélagiques sont découpées puisqu'ils capturent de grands individus aux larges ailes (voir détail ci-après).

Pour chacune des flottes, la proportion des raies vivantes diminue car les raies pêchées sont soit découpées soit dissimulées.



## Distinction pêche Pélagique / pêche Semi-pélagique

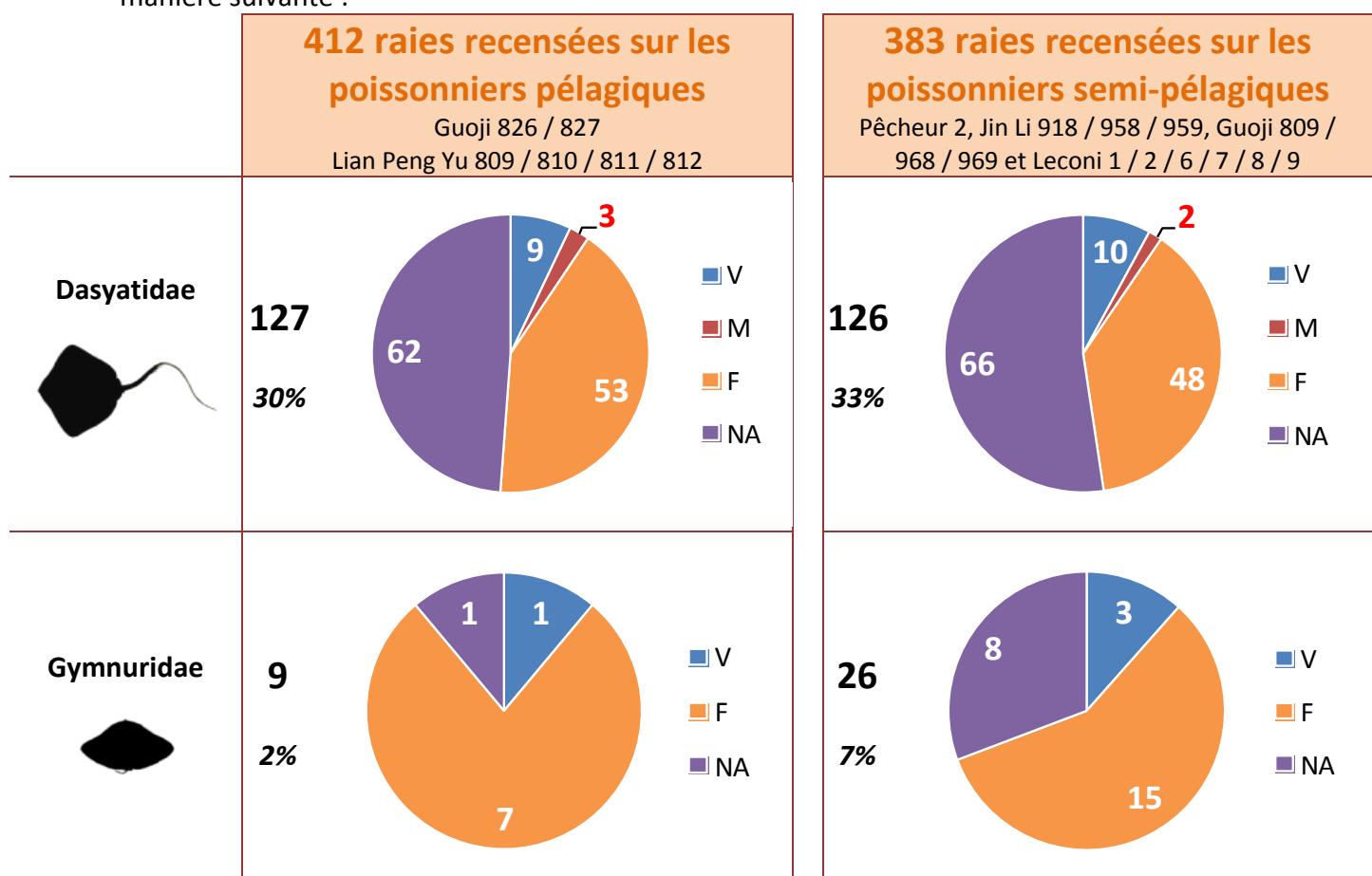
Puisqu'il n'y a eut que 12 raies recensées sur les crevettiers contre 795 sur les poissonniers, intéressons nous plus particulièrement à ces derniers. Pour ce faire distinguons les différentes familles de raies :

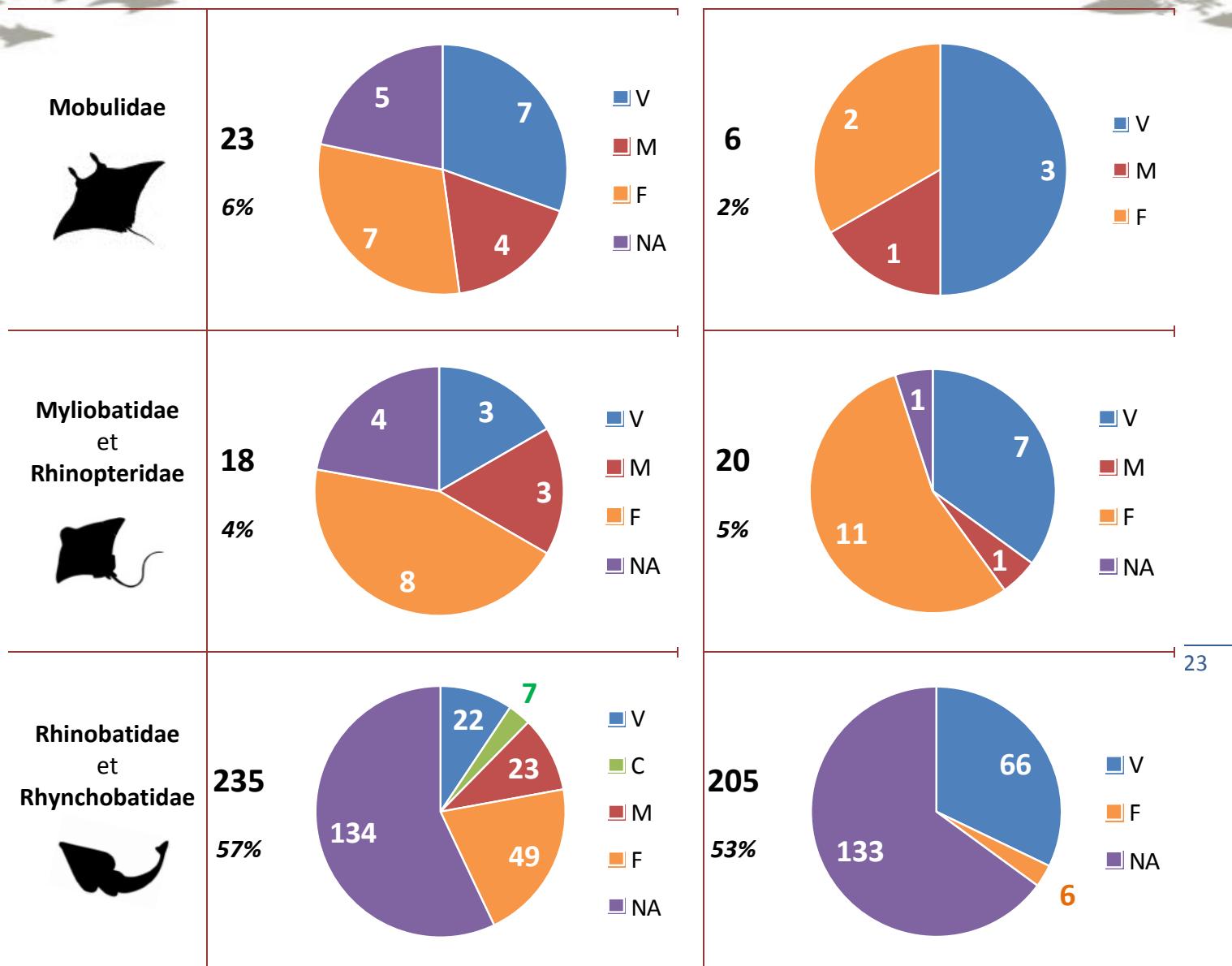
Famille	Espèce latin	Français	Statut UICN*
 <b>Dasyatidae et Gymnuridae</b>	<i>Dasyatis centoura</i>	Pastenague épineuse	LC
	<i>Dasyatis pastinaca</i>	Pastenague commune	DD
	<i>Dasyatis marmorata</i>	Pastenague marbrée	DD
	<i>Taeniura grabata</i>	Pastenague africaine	DD
	<i>Gymnura micrura</i>	Raie papillon	VU
 <b>Myliobatidae et Rhinopteridae</b>	<i>Aetobatus narinari</i>	Aigle de mer léopard	NT
	<i>Myliobatis aquila</i>	Aigle de mer commun	DD
	<i>Pteromylaeus bovinus</i>	Aigle vachette	DD
	<i>Rhinoptera marginata</i>	Mourine lusitanienne	NT
 <b>Mobulidae</b>	<i>Manta birostris</i>	Mante atlantique	VU
	<i>Mobula ciliata</i>	Diable géant de Guinée	VU
	<i>Mobula rochebrunnei</i>	Petit diable de Guinée	VU
 <b>Rhinobatidae et Rhynchobatidae</b>	<i>Rhinobatos albomaculatus</i>	Raie guitare à lunaires	VU
	<i>Rhinobatos cemiculus</i>	Raie guitare fouisseuse	EN
	<i>Rhinobatos irvinei</i>	Raie guitare à dos épineux	VU
	<i>Rhinobatos rhinobatos</i>	Raie guitare commune	EN
	<i>Rhynchobatus lueberti</i>	Poisson paille africain	EN

\* Statut UICN (Union internationale pour la conservation de la nature) : CR : En danger critique / EN : En danger / VU : Vulnérable / DD : Données insuffisantes / NT : Quasi menacée / LC : Préoccupation mineure

22

Si l'on distingue les familles de raies, la pêche poissonnière impacte ces dernières de la manière suivante :





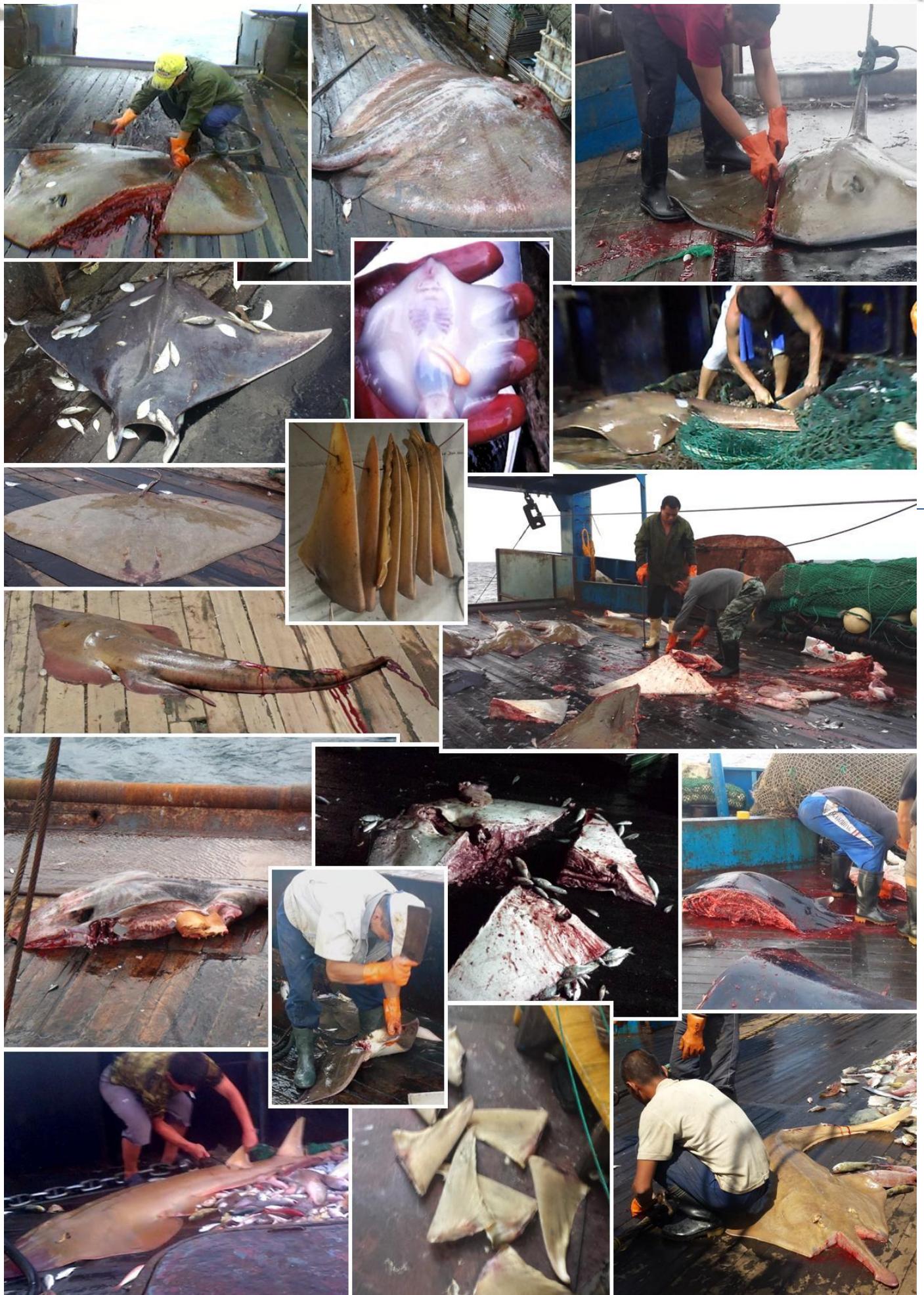
Il semble peu probable qu'une pêche involontaire capture autant de raies et qu'elle capture notamment des familles de raies qui sont de passage dans les eaux gabonaises lors de leur probable route migratoire (*Mobulidae*).

Puisqu'une très large proportion des raies capturées a subi du **finning**, les raies ne semblent pas être des prises accessoires mais bel et bien des espèces ciblées par les navires :

- **43% de finning pour la flotte poissonnière pélagique**, et ce malgré les 206 individus pour lesquels nous n'avons pas d'information (soit 50% des captures) ;
- **37% de finning pour la flotte poissonnière semi-pélagique**, et ce malgré les 208 individus (soit 54% des captures).

Le fait qu'il ait été particulièrement difficile de faire embarquer des Observateurs précisément à bord des navires pélagiques qui ont capturés des Raies manta (*Manta birostris*) et que les équipages aient été fortement agressifs vis-à-vis des Observateurs tend à prouver que la capture des *Mobulidae* est bel et bien volontaire. Puisque certaines marées ont été réalisées sans les Observateurs à la période de migration des Raie manta (début mai à mi-juin), il y a fort à parier que bien plus d'individus que ceux recensés ont été capturés.

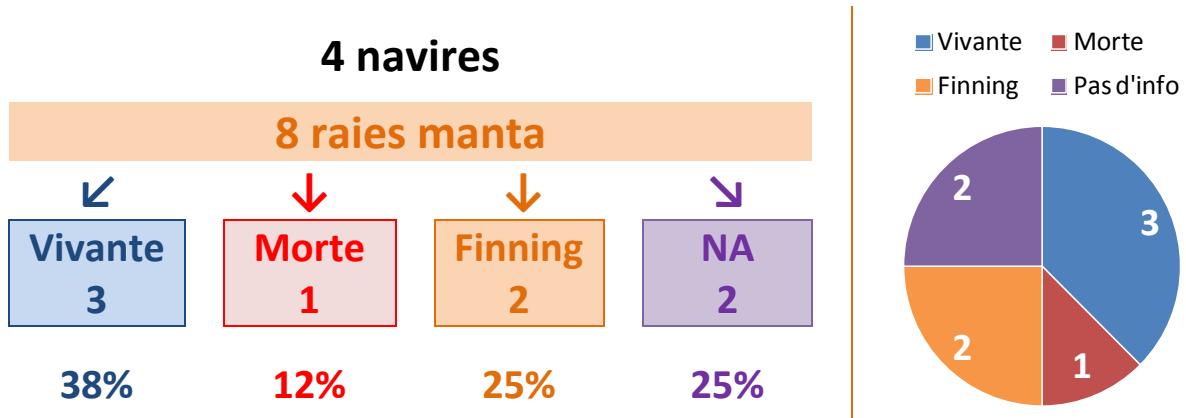




## Raies manta

De début mai à mi-juin, 8 *Manta birostris* (Raie manta) ont été capturées et recensées par les Observateurs embarqués à bord des Lian Peng Yu.

### 8 raies manta recensées sur les Lian Peng Yu



3 raies ont été difficilement rejétées  
(en haut une corde est plantée dans l'aile)



Bien que les raies manta soient intégralement protégées par des conventions internationales telles que la CITES, au moins 2 d'entre elles ont été découpées par les équipages

25



## Requins

**2 800 requins ont été recensés dont 2 137 tués (soit 76%). La moitié des requins tués sont des juvéniles.**

Les requins représentent 3/4 des espèces sensibles capturées et recensées : aucun d'eux n'est gardé entier, seuls leurs nageoires (et leurs foies pour certains) sont conservées à bord puis leurs carcasses démembrées sont rejetées à la mer.

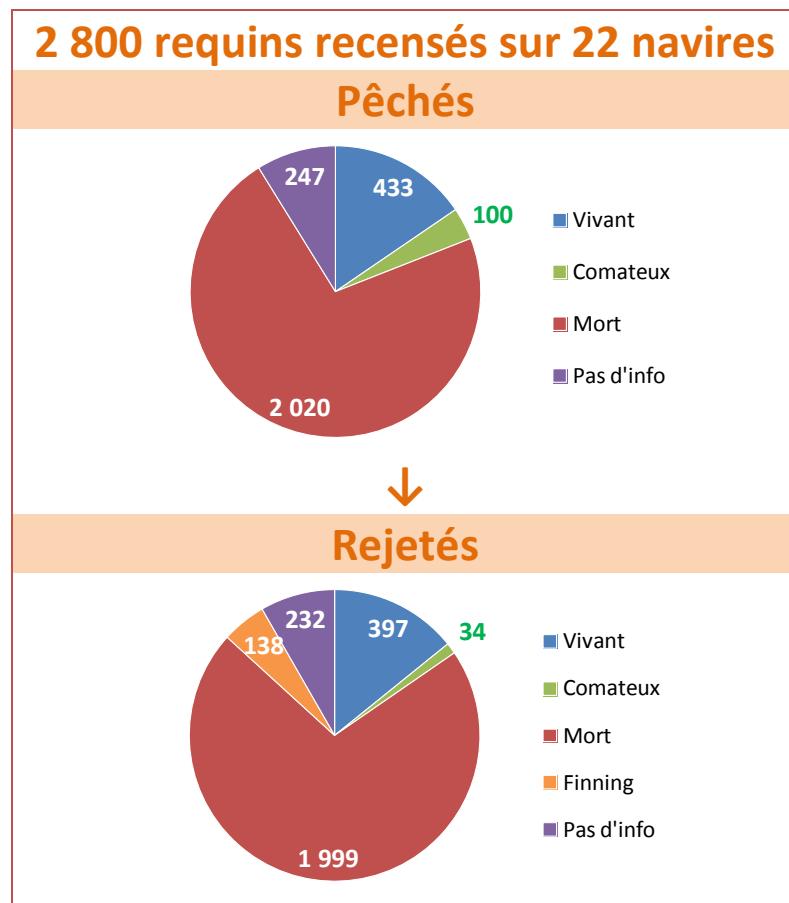
**138 individus ont été observés se faire découper les nageoires, soit seulement 5% mais si l'on y ajoute les requins morts sans se faire découper, le nombre de requins tués atteint 2 137 individus, soit 76%.**

Le peu d'individus observés se faire découper les nageoires ne signifie pas que peu de requins subissent ce sort mais plutôt que les marins se dissimulent. En effet, les Observateurs ont régulièrement trouvé des sceaux, bidons... contenant un grand nombre d'ailerons découpés. L'agressivité des marins lorsqu'un requin se trouve sur le pont en même temps qu'un Observateur ne fait que confirmer cette tendance.

	Quantité				
	V	C	M	F	NA
Pêchée	433	100	2 020	-	247
Tendance	↓ → → →	↖ ↓ ↘ →	↓ ↘ →		↖ ↓
Rejetée	397	34	1 999	138	232

V : vivant / C : comateux / M : mort / F : finning / NA : pas de donnée

26



**Extrapolation :** En extrapolant à la flotte de toute la saison de pêche 2015, les 2 800 requins recensés représenteraient moins du tiers de l'ensemble des requins capturés.



### Distinction par type de pêche

Même si une forte proportion de requins ne dispose pas d'informations car ils ont été dissimulées aux Observateurs par les équipages, cette dissimulation a été constante. Les proportions sont donc tout de même intéressantes à illustrer :

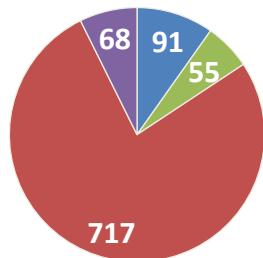
**931 requins recensés sur les poissonniers pélagiques**

Guoji 826 / 827  
Lian Peng Yu 809 / 810 / 811 / 812

**Flotte de 6 navires  
29 marées**

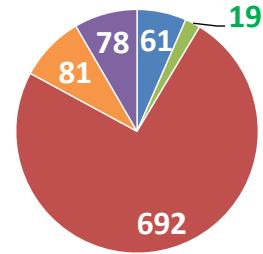
#### Pêchés

- Vivant
- Comateux
- Mort
- Pas d'info



#### Rejetés

- Vivant
- Comateux
- Mort
- Finning
- Pas d'info



**Extrapolation :** les 831 requins représenteraient 1/2 de la capture réelle, soit 19% de tous les requins capturés.

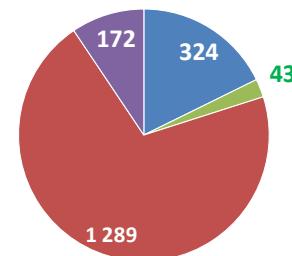
**1 828 requins recensés sur les poissonniers semi-pélagiques**

Pêcheur 2, Jin Li 918 / 958 / 959,  
Guoji 809 / 968 / 969 et Leconi 1 /  
2 / 6 / 7 / 8 / 9

**Flotte de 13 navires  
30 marées**

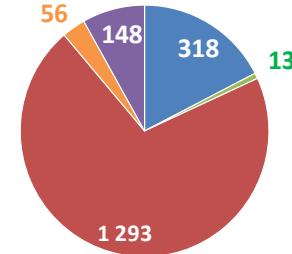
#### Pêchés

- Vivant
- Comateux
- Mort
- Pas d'info



#### Rejetés

- Vivant
- Comateux
- Mort
- Finning
- Pas d'info



**Extrapolation :** les 1 828 requins représenteraient 1/4 de la capture réelle, soit 80% des requins capturés.

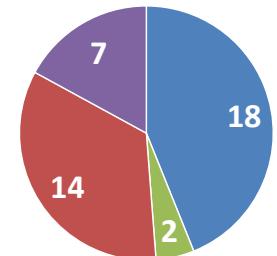
**41 requins recensés sur les crevettiers démersaux**

Amerger 7 / Rénovation 2 / Valérie

**Flotte de 3 navires  
15 marées**

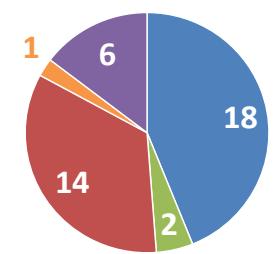
#### Pêchés

- Vivant
- Comateux
- Mort
- Pas d'info



#### Rejetés

- Vivant
- Comateux
- Mort
- Finning
- Pas d'info



**Extrapolation :** les 41 requins représenteraient 1/2 de la capture réelle, soit 1% des requins capturés.

**Au vue des résultats, les requins ne semblent pas être des prises accessoires mais bel et bien des espèces ciblées : la pêche chalutière (notamment celle des poissonniers) n'est donc pas sélective vis-à-vis des requins.**

La proportion de requins tués représente plus de 3/4 des individus capturés (83% pour pélagique / 74% pour semi-pélagique) et la moitié des individus capturés sont des juvéniles qui ne peuvent survivre longtemps dans les filets. Quant aux adultes qui résistent, leurs ailerons sont découpés ou ils sont dissimulés par les équipages.



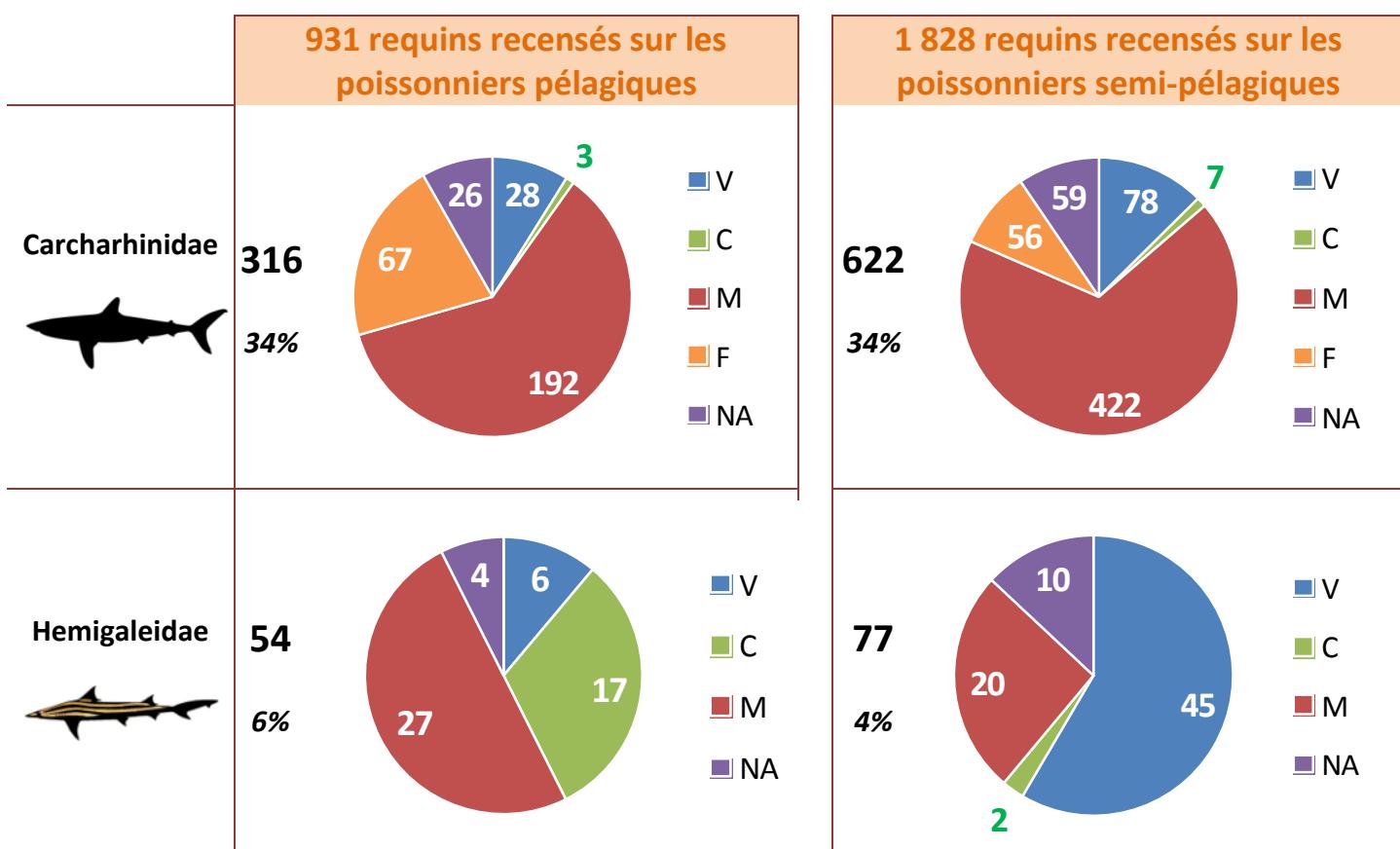
## Distinction pêche Pélagique / pêche Semi-pélagique

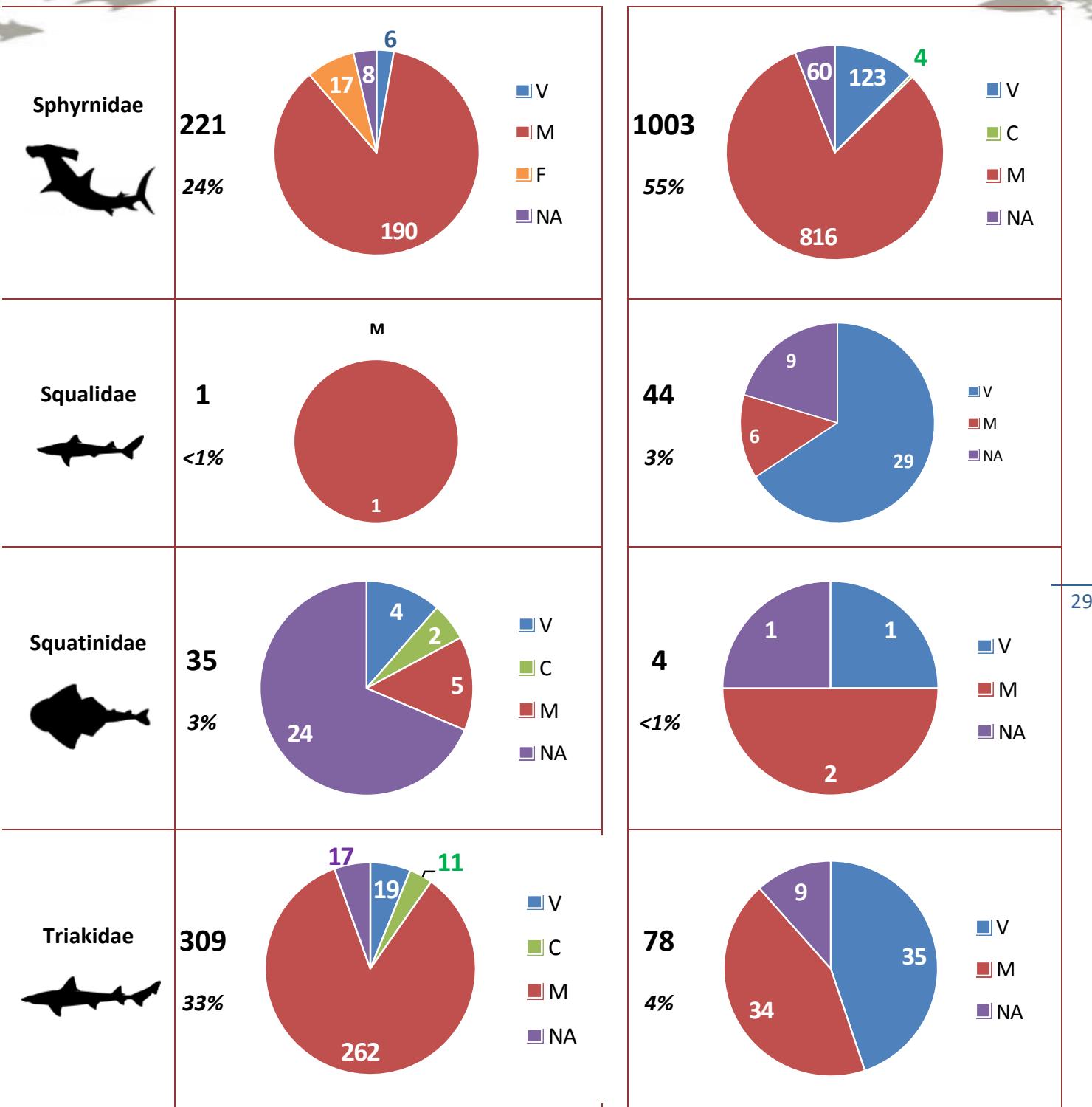
Puisqu'il n'y a eut que 41 requins recensés sur les crevettiers contre 2 759 sur les poissonniers, intéressons nous plus particulièrement à ces derniers. Pour ce faire distinguons les différentes familles de requins :

	Famille	Espèce latin	Français	Statut
				UICN*
	<b>Carcharhinidae</b>	<i>Carcharhinus brevipinna</i>	Requin tisserand	NT
		<i>Carcharhinus falciformis</i>	Requin soyeux	NT
		<i>Carcharhinus leucas</i>	Requin bouledogue	NT
		<i>Carcharhinus limbatus</i>	Requin bordé	NT
		<i>Carcharhinus obscurus</i>	Requin sombre	VU
		<i>Galeocerdo cuvier</i>	Requin tigre	NT
		<i>Rhizoprionodon acutus</i>	Requin museau pointu	LC
	<b>Hemigaleidae</b>	<i>Paragelus pectoralis</i>	Milandre jaune	DD
	<b>Scyliorhinidae</b>	<i>Scyliorhinus stellaris</i>	Grande roussette	NT
	<b>Sphyrnidae</b>	<i>Sphyraena lewini</i>	Requin marteau halicorne	EN
		<i>Sphyraena mokarran</i>	Grand requin marteau	EN
	<b>Squalidae</b>	<i>Squalus blainvillei</i>	Aiguillat coq	DD
		<i>Squalus megalops</i>	Aiguillat à gros yeux	DD
	<b>Squatinaidae</b>	<i>Squatina aculeata</i>	Ange de mer épineux	CR
		<i>Squatina oculata</i>	Ange de mer ocelé	CR
	<b>Triakidae</b>	<i>Mustelus mustelus</i>	Emissole lisse	VU

\* Statut UICN (Union internationale pour la conservation de la nature) : CR : En danger critique / EN : En danger / VU : Vulnérable / DD : Données insuffisantes / NT : Quasi menacée / LC : Préoccupation mineure

Si l'on distingue les familles de requins, la pêche poissonnière impacte ces derniers de la manière suivante :





De manière générale, seuls certains *Hemigaleidae*, *Squalidae*, *Squatinidae* et *Triakidae* résistent dans le filet des navires semi-pélagiques (coup de chalut d'1h30) mais pas au-delà comme le prouve la pêche pélagique (coup de chalut d'environ 3h) avec beaucoup moins de survivants. Pour les quelques adultes de grande taille qui arrivent comateux sur le pont, ils sont dissimulés par les équipages, certainement pour leur découper les nageoires.

Les familles de *Carcharhinidae* et de *Sphyrnidae* sont nettement plus pêchées par la flotte semi-pélagique et cela semble logique puisque les navires semi-pélagiques restent très près des côtes (ils longent la limite des 3 miles nautiques de la zone de pêche 3) et les juvéniles de *Carcharhinidae* et *Sphyrnidae* cherchent précisément des zones côtières.

En revanche, la flotte pélagique capture bien plus de *Triakidae*, certainement parce que cette famille cherche les eaux profondes.





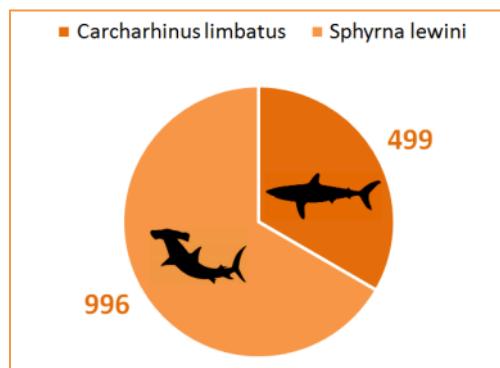
30



Programme des Observateurs de pêche industrielle  
Etat des lieux des Captures Industrielles Nationales 2015

## Requins juvéniles

De début octobre à fin décembre, **1 495 requins juvéniles** de *Carcharhinus limbatus* (Requin bordé) et *Sphyraena lewini* (Requin marteau halicorne) **ont été recensés morts**, tous sur les poissonniers (499 *Carcharhinus limbatus* et 996 *Sphyraena lewini*).



**183 par les pélagiques**

↓  
**Mort**  
**100%**



**1 312 par les semi-pélagiques**

↓  
**Mort**  
**100%**

31

Les chaluts utilisés par les poissonniers ne sont pas sélectifs puisqu'ils capturent et provoquent la mort d'un grand nombre de requins juvéniles (35 à 50 cm de longueur fourche). Les nageoires ne ces derniers ne sont pas prélevées car trop petites. Le Gabon abrite certainement des zones de nurserie pour les requins, pas précisément identifiées à ce jour.

Mis à part les juvéniles, les individus les plus petits capturés font entre 70-80 cm de longueur fourche jusqu'à de grandes tailles (150 à >200 cm de longueur fourche) y compris des femelles en fin de gestation. Une telle configuration démontre que ces deux familles de requins viennent mettre bas dans les eaux gabonaises puis que les petits restent un moment dans les eaux peu profondes avant de migrer vers le large pour revenir à l'âge adulte. Capturer les juvéniles et les femelles gestantes de ces espèces, stades de vie fondamentaux pour leur maintien, présente donc un danger d'effondrement des populations qu'il serait judicieux d'intégrer dans la gestion des pêches, les requins étant des espèces essentielles pour l'équilibre des écosystèmes halieutiques.



## Espèces rares et Connaissances biologiques

Disposer d'Observateurs à bord des navires de pêche permet d'obtenir davantage d'informations que celles spécifiques à l'estimation de la capture. Des espèces rares et/ou indicatrices de l'écologie des écosystèmes marins ont été recensées au cours des marées effectuées, parmi lesquelles notamment :

- **des Tortues marines** : les 1<sup>ères</sup> tortues caouannes (*Caretta caretta*) ont été identifiées dont une baguée au Cap Vert démontrant la migration de cette espèce depuis l'Afrique de l'Ouest jusqu'à l'Afrique Centrale ;
- **des Raies** : des Raies manta (*Manta birostris*) sont de passage dans les eaux gabonaises au cours de leur migration saisonnière. Un bloom (ou efflorescence algale) se produit certainement au niveau des estuaires (rencontre d'eau douce et d'eau salée) et attire des espèces migratrices jusque près des côtes. Des Mourines lusitaniennes (*Rhinoptera marginata*) sont régulièrement pêchées et leur présence peut indiquer un déséquilibre profond de la diversité marine provoquée par l'absence ou la diminution de leurs prédateurs naturels que sont les Requins marteaux (*Sphyrna sp*). Des femelles en gestation et des juvéniles de Pastenagues marguerites (*Dasyatis margarita*) démontrent des zones de nurseries et le danger d'effondrement des espèces en cas de pêche de ces deux stades de vie ;
- **des Requins** : une Centrine (famille des *Oxynotidae*) vivant à de grandes profondeurs pouvant aller jusqu'à 720m et qui approchent rarement des côtes, des Roussettes (famille des *Scyliorhinidae*) dont les espèces renseignent sur la nature des fonds, un Grand requin marteau (*Sphyrna mokarran*) dont l'espèce est en fort déclin recensé une seule fois et dont les ailerons ont été découpés ;
- **des Poissons-lunes** (famille des *Molidae*), habituellement océaniques pélagiques et qui viennent probablement près des côtes pour se déparasiter grâce à des poissons de récif ;
- **un Poisson-scie** (famille des *Pristidae*) a été observé, alors que la famille est supposée totalement éteinte au Gabon après une surpêche pour obtenir leurs rostres (note : aucune photo disponible, l'équipage ayant rejeté l'individu par-dessus bord trop rapidement) ;
- **des Gorgones et des Hippocampes** (famille des *Syngnathidae*) sont remontés par les Crevettiers, indiquant l'écologie de la zone crevettière et notamment que des espaces rocheux subsistent encore dans ces fonds constamment éprouvés par les chaluts démersaux ;
- **des Mérous** (famille des *Serranidae*) adultes démontrant que des habitats rocheux en profondeur sont encore viables dans les eaux territoriales gabonaises, zones de prédilection de cette famille ;
- **des Calmars** juvéniles (certainement famille des *Ommastrephidae* ou des *Onychoteuthidae*) qui démontrent probablement des zones de nurseries de ces espèces méconnues au Gabon.

Toutes ces pistes doivent être approfondies grâce, en partie, au travail des Observateurs sur le long terme afin de déterminer les particularités écologiques des eaux gabonaises et mettre en place des plans de gestion adaptés aux ressources et à leur régénération.





Tortue caouann (*Caretta caretta*) pêchée possédant des bagues et réanimée par un Observateur



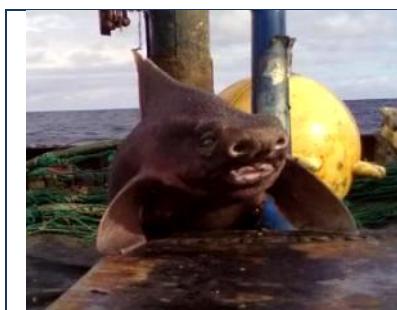
Raie manta (*Manta birostris*)...



...Mourines lusitanianes  
(*Rhinoptera marginata*)...



...et naissance de Pastenagues  
marguerites (*Dasyatis margarita*).



Requin Centrine (*Oxynotidae*)...



...Roussette (*Scyliorhinidae*)...



...et Grand requin marteau  
(*Sphyrna mokarran*).



Poisson-lune (*Molidae*)...



...Gorgone...



...et Hippocampe (*Syngnathidae*).



Mérou adulte (*Serranidae*)...



...et juvéniles de Calmar (*Ommastrephidae* ou *Onychoteuthidae*).



## CONDITIONS A BORD

Au-delà d'estimer la capture de la flotte industrielle nationale, le Programme des Observateurs permet également de dresser un état des lieux des conditions de cette pratique selon les engins utilisés, les conditions de vie à bord, etc.

### Engins de pêche

Tous les navires, sans exception, pêchent de deux manières distinctes :

1. avec des chaluts ;
2. et avec des lignes et hameçons.

#### Chaluts

Les navires possèdent plusieurs chaluts à bord : pour les poissonniers, ces chaluts diffèrent par l'ouverture des mailles ainsi que par la superposition de couches de filets. C'est en rade, à quelques miles nautiques du port, que s'effectue le premier changement de chalut.



*Les navires possèdent au minimum un 2<sup>nd</sup> chalut à bord que les marins installent une fois en mer...*



*...les chaluts sont intervertis plusieurs fois par marée et ne présentent pas les mêmes tailles de maille.*



*Ici, ce chalut est triplé, réduisant considérablement l'ouverture réelle des mailles lorsqu'on y regarde de près.*





*Ces engins non-sélectifs entraînent d'énormes quantités de capture de juvéniles qui sont tués inutilement et rejetés à la mer. Cette destruction insensée des stocks affecte la capacité reproductive des espèces et la régénération des stocks.*

#### *Dispositif d'Exclusion des Tortues (TED)*



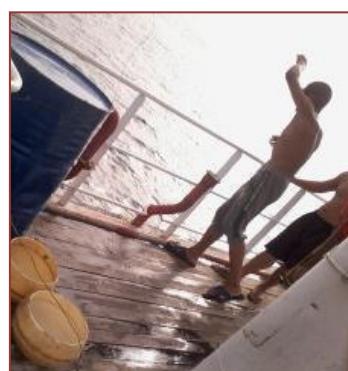
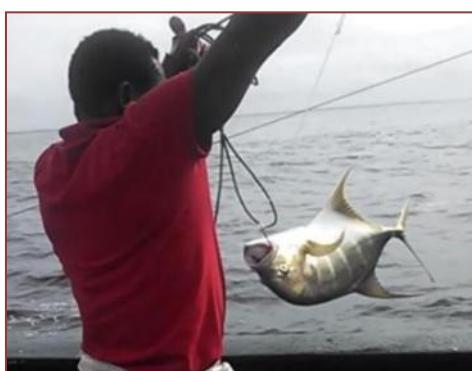
Seuls les chaluts des crevettiers sont munis de Dispositifs d'Exclusion de Tortues (TED pour Turtle Exclusive Device), raison pour laquelle seules **6 tortues ont été recensées sur les crevettiers contre 472 sur les poissonniers**, eux démunis de ce procédé.

Les 6 tortues pêchées par les crevettiers ont été capturées par le « chalut test » qui ne possèdent pas de TED.

35

#### *Lignes et hameçons*

Sur tous les navires, la pêche à la ligne a été observée. Des poissons de grande taille sont ciblés, tels que les Carangues (*Caranx fischeri* et *Caranx hippos*) ou les Thons (*Tunnus albacares* et *Euthynnus alletteratus*) lorsque ceux-ci se trouvent dans les eaux gabonaises.

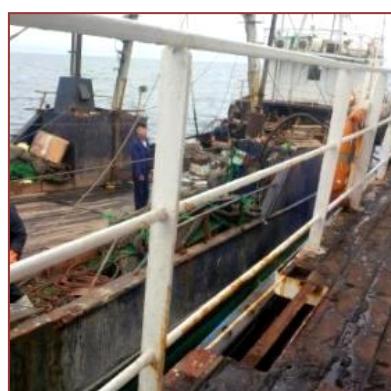


## **Transbordements**

Bien que cela soit interdit en absence d'un agent de l'Administration des pêches, les navires réalisent pourtant des transbordements en pleine mer. Ces derniers ont pour but de passer soit des produits d'un bateau à un autre, soit des chaluts ou bien de faire embarquer des individus. Sur les 74 marées effectives réalisées en présence d'Observateurs, 20 transbordements ont été reportés.



*Les crevettiers effectuent régulièrement des transbordements pour faire circuler de la marchandise...*



*...tout comme les poissonniers qui s'échangent des cartons ou font embarquer des hommes à bord.*

## **Conditions sanitaires**

Les navires poissonniers présentent des conditions sanitaires très préoccupantes, qu'il s'agisse du conditionnement des produits de la pêche comme du comportement quotidien des marins.

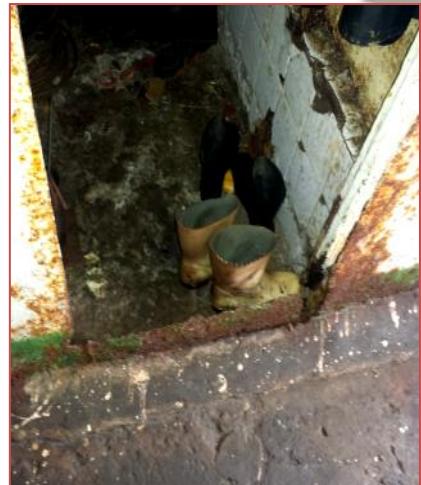
## **Vétusté des navires**

Excepté leurs navires pélagiques, les bateaux de Sigapêche et Socipeg sont très vétustes. A titre d'exemple, des cloisons ne sont plus étanches et l'eau s'infiltre au travers.



*Les navires de Sigapêche (à g. le Guoji 969) et ceux de Socipeg (à d. le Leconi 8) sont en mauvais état*





*La rouille et la saleté recouvre la majorité des surfaces...*



*...des éléments des navires tombent en lambeau, la rouille recouvre même des éléments des chambres froides, les latrines ne sont pas entretenues, l'eau s'infiltra au travers des cloisons, etc.*

### *Hygiène*

Les équipages des navires poissonniers urinent et crachent continuellement sur le pont, aux emplacements où le filet est utilisé et où la marchandise est conditionnée.



*Les marins urinent partout sur le pont : aussi bien près de la trappe menant à la chambre froide, qu'à la poupe où le filet est remonté, comme près des plateaux dans lesquelles est entreposé le poisson*



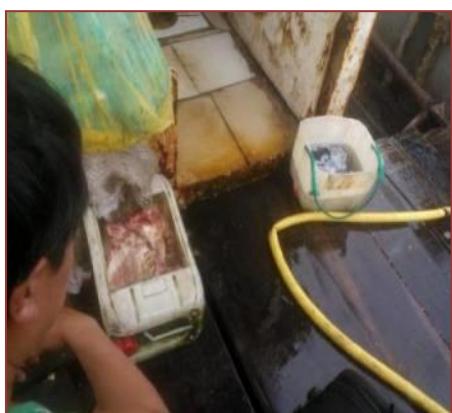
De manière générale, l'hygiène est un problème pour le conditionnement de la marchandise et la vie à bord.



*Entre deux lancés, si des bacs ne sont pas totalement remplis, le poisson est souvent laissé à l'air libre durant des heures. Des mouches viennent alors infester la marchandise (points noirs sur les photos)*



*Les bacs où est entreposée la production ne sont lavés qu'en début et fin de marée et il arrive que des asticots s'y développent*



*Les cuisiniers préparent les repas sur le pont, face aux toilettes où le même tuyau est utilisé pour rincer les cabinets et laver les aliments*



Les marins fument en tous lieux : dans les cabines, sur le pont, dans la chambre froide et le tunnel, etc.

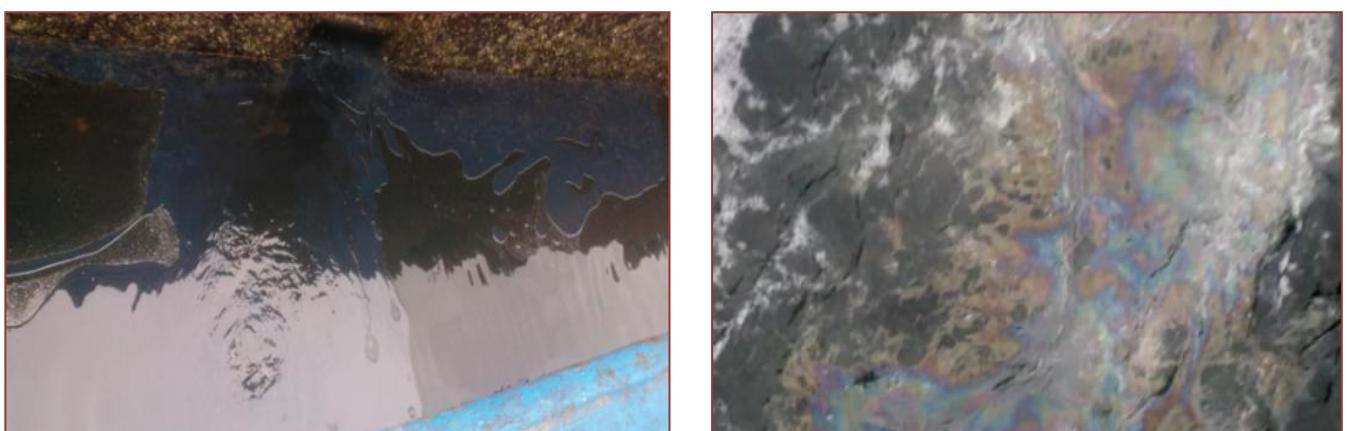


*Les équipages fument sans cesse et partout, même les cuisiniers (ici en rouge) et les marins qui effectuent la mise en carton du poisson (en bleu avec casquette). Des mégots jonchent le pont puis sont jetés à la mer*

### **Pollution**

Au moins 5 fuites de pétroles ont été notifiées par les Observateurs et régulièrement au cours des marées, les marins jettent leurs déchets par-dessus bord, qu'il s'agisse de sachets plastiques, canettes, pièces de métal ou de fûts de gasoil qui déversent leur restant de cuve dans la mer.

39



*Bien que cela soit illégal, huile et gasoil sont régulièrement déversés dans la mer par les navires...*



*...et des déchets en tout genre sont fréquemment jetés par-dessus bord.*



## **Alcool et violence**

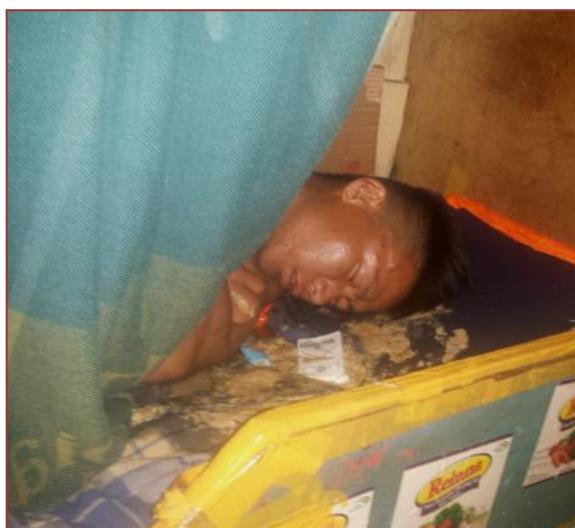
De l'alcool se trouve à bord de tous les navires de Sigapêche et Socipeg et accentue l'agressivité des marins.



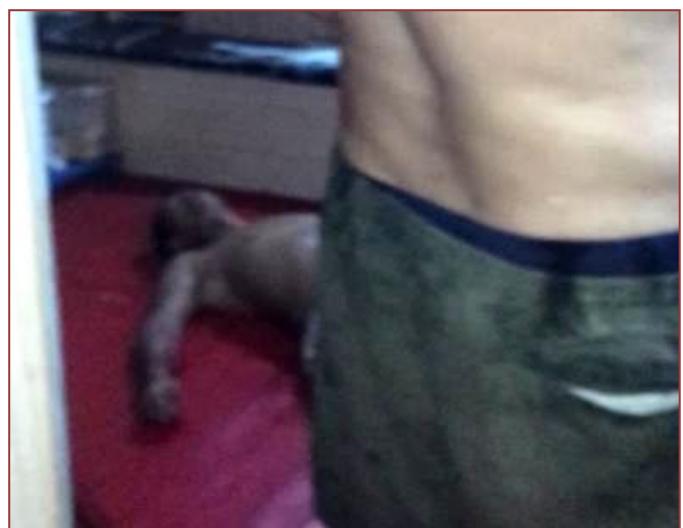
*Certains des alcools constamment présents sur les navires de Sigapêche et Socipeg...*



*...à bord desquels les altercations entre marins sont fréquentes...*



*...certains marins sont tellement ivres qu'ils s'endorment dans leur vomi...*



*...ou se frappent violemment (ici un marin à terre est inconscient après s'être fait cogner la tête contre le sol).*

**Note :** il est même arrivé qu'un cuisinier, tellement ivre, tombe à l'eau par-dessus bord.



## **Insécurité et harcèlement des Observateurs**

Régulièrement, les Observateurs font face à des conditions de travail très précaires et hostiles : ils dorment sur des couchettes de fortune, les équipages les empêchent de collecter convenablement les données, font preuve d'agressivité et les harcèlent sexuellement.

Parmi ces difficultés on peut citer (liste non-exhaustive) :

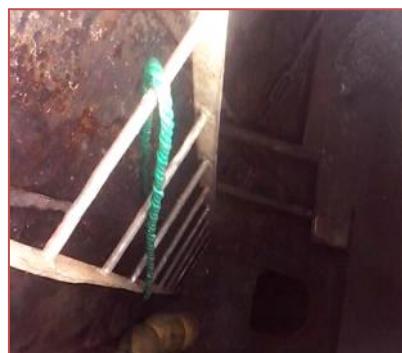
- harcèlement sexuel ;
- insultes, intimidation, brutalité et agressivité ;
- interdiction de repas durant plusieurs jours ;
- couchettes lamentables ;
- interdiction d'accès à l'eau potable ;
- refus d'embarquement de la part de Capitaines ;
- informations dissimulées par les équipages ;
- refus d'accès aux cabines de pilotage ;
- déplacement de navire en navire ;
- tentatives de corruption ;
- dissimulation de nombreuses espèces sensibles ;
- rejets de tortues en empêchant la prise d'informations et la réanimation, etc.

**Important** : Des cas de harcèlement sexuel ont été reportés par des Observateurs. Des marins les prennent en photo lorsqu'ils sont nus dans les douches dépourvus de porte, passent tout près pour se frotter à eux lorsqu'ils se trouvent sous la douche ou exposent leurs sexes et demandent aux Observateurs de leur montrer les leurs.

41



*Les couchettes mises à disposition des Observateurs sont habituellement de très mauvais état. A g. des cartons posés sur des lattes de bois font office de couchage et la cloison prend l'eau en cas d'intempéries. A d. un carton à même le sol recouvre une trappe menant à la cale*

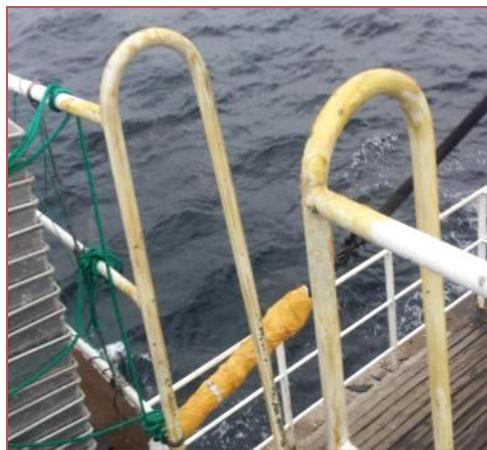


*A la proue du navire, une trappe conduit à une ballaste d'eau souillée : sur instruction du Capitaine, un Observateur a dû se laver avec cette eau insalubre pendant toute une marée de plus de 30 jours*





*Certains Capitaines éteignent les moniteurs et verrouillent l'accès de la cabine de pilotage*



*Ici, l'un des Capitaines a graissé les rambardes de l'échelle menant à la passerelle supérieure où l'Observateur avait l'habitude de suivre la pêche puis d'en entraver le passage avec des cordes*

